SOUVENIRS
D'UN ROI
DE FRANCE.

Le public est averti qu'on va mettre en vente la *Justice au Maillot*.

SOUVENIRS
D'UN ROI
DE FRANCE.

AU CHATEAU DES TUILERIES.

1790.

SOUVENIRS D'UN ROI DE FRANCE.

SOUVENIR PREMIER.

Liberté de Louis.

GRACES au ciel, je ſuis donc libre ! La Fayette m'a permis le bois de Boulogne ; il met le comble à ma reconnoiſſance, puisque me voici à Saint-Cloud.

Cruel ſupplice que la défiance ! C'eſt elle qui m'a arraché de Verſailles ; & c'eſt elle qui m'a fait ſi long-temps une priſon de mon palais des Tuileries.

Ils me proclamoient le père du peuple, le reſtaurateur de la liberté françaiſe ; étrange contradiction ! ils me retenoient captif ! j'étois le ſeul qui ne jouiſſois point de cette liberté qu'ils vantent comme un de mes bienfaits, tandis que jamais je n'y ſongeai.

Certes, je ne ſais ſi les préſomptions de mon peuple m'outragent ou me font honneur. Lui dois-je ma reconnoiſſance, ou mon reſſentiment ? Les affronts, les indignités ſe ſont accumulés ſur moi ; les titres les plus flatteurs, les éloges les plus magnifiques m'ont été prodigués. Un peuple qui marche à la liberté a des caprices bien inconcevables ! Quelle agitation dans ſes projets ! quelle oppoſition dans ſa conduite ! Dans cette

mer d'opinions, monarque infortuné, j'ai roulé cent fois ſur les écueils. Mais, grace au ciel, me voici à Saint-Cloud ! Et puis. . . . . .

Que le monde en ſes changemens eſt bizarre ! Quand le fantaſque Beaumont, dans ſon humeur inégalement ſévère, vouloit ſe délaſſer de ſa lutte contre les janſéniſtes, il venoit à Saint-Cloud reſpirer en voluptueux moliniſte.

Juigné, ſon timide ſucceſſeur, peu verſé dans les intérêts du ciel & de la terre, va chercher le repos qui le fuit, dans les montagnes, où Zuingle & Mélancthon répandirent la doctrine de Calvin. Et moi, je me retrouve dans ce même palais que Philippe-le-Roux vendit à ma femme; dans ce palais que cent fois il a ſcandaliſé de ſes débauches, où je dormirai avec la ſécurité de l'innocence; tandis que fuyant les ſupplices qu'il a mérités, à peine il échappa à ſes remords.

Mais par quel prodige m'a-t-on permis de me réfugier à Saint-Cloud ? L'aſſemblée ne l'a point décrété. N'ont-ils plus de peur que je m'enfuie à Metz ? Où donc eſt le décret qui raſſure les eſprits ? Le comité autrichien ne les alarme donc plus ? Si je couche avec ma femme, n'ont-ils pas tout à craindre du comité autrichien ? Leurs ſoupçons ſeroient-ils en défaut ? ou le grand la Fayette a-t-il manqué de prudence ? Si je m'en ſouviens bien, la Fayette oppoſoit à mes moindres déſirs la barrière éternelle des ſoupçons. « Tant que la conſtitution ne ſera pas achevée, diſoit-il, les Pariſiens ne vous verront point quitter Paris ſans alarme ». La conſtitution eſt donc achevée ; je trouve donc ma liberté dans celle de tous mes ſujets.

La confédération qu'ils méditent les auroit-elle raſſurés ? Que puis-je en effet ſeul contre tous ?

Quand je ſonge que tout cela ſe fait contre moi, j'ai de l'orgueil; je vois qu'on me compte encore pour beaucoup; le ſtathouder en èſt revenu de plus loin.

Je ne ſais quelle foule de ſouvenirs ſe préſente à mon eſprit. Tout eſt confuſion dans mes idées; il faut que je les débrouille un peu pour y mettre plus d'ordre. Si j'écrivois mes penſées! il feroit plaiſant que je devinſſe auteur à Saint-Cloud; puiſſé-je ne pas y trouver un ſort plus funeſte! C'eſt la demeure du dernier des Valois. Puis-je oublier que ce fut le ſéjour de Philippe? Allons voir ma femme; ſa préſence m'eſt toujours plus chère; c'eſt elle qui remet le calme dans mon cœur. Si les Bulgares de mon couſin l'avoient éventrée, je ferois inconſolable.

SOUVENIR II.

Les rois de l'Europe.

Depuis quelques années, quelle fatalité s'attache à tous les rois? Après ſon tour de France, mon frère de Dannemark, comme on le fait, devint fou. Pour rattraper ſa raiſon, il lui en coûta ſa femme & ſes amis. --- Des amis! --- petite perte pour un roi! Ils n'en ont pas; du moins je n'en connus jamais. Mais ſa femme! --- Ah! c'eſt un ſacrifice bien cher; car je ſens que j'aime beaucoup ma femme: --- encore vaut-il mieux la perdre que la raiſon.

Si mon frère de Dannemarck devint fou, certes ma ſœur de Ruſſie ne fut guère plus ſage. Je

n'ai pas oublié que la tête lui tourna pour un jeune palatin : pendant que d'une main adultère elle l'élevoit au trône des Jagellons, elle marquoit les derniers jours d'un époux moins coupable, & non moins insensé. Mais pourquoi insister sur les égaremens de ma sœur ? Sa conduite présente n'est-elle pas aussi folle, que sa conduite passée fut criminelle. Tous les rois du Nord sont des fous, ou l'ont été ; la chose est claire.

Je n'en puis excepter même Gustave, qui, à peine sorti de tutelle, court dépenser l'argent qu'il n'a point, pour ravager des états qu'il ne conservera point, imitateur extravagant de ce Charles, qui ne fut ni plus brave ni plus sage que lui.

Et que dirai-je de ce Poniatowski, si long-temps vendu aux volontés d'une femme, & qui vient de se vendre à un roi plus fou que tous les fous que j'ai nommés, à ce Frédéric impétueux, ardent, mais esclave de sa maîtresse, de sa sœur la stathoudérienne ? Il quitte le port où il vivoit heureux, pour courir après les écueils qui l'attendent.

Et que lui a fait Léopold ? Celui-ci est le frère de ma femme ; mais je n'en serai pas moins juste à son égard. Diffamateur de la mémoire de Joseph, il place le mal où il n'est pas, remet en Hongrie les abus que l'autre y avoit détruits, caresse des forcenés qui l'outragent, sourit à la superstition qui le persécute. Jouet incertain de la Russie, de la Prusse, timide héritier des conquêtes & des infortunes de son prédécesseur, il se dérobe aux Toscans qu'il gouvernoit en sage, pour venir prendre le titre de fou que son frère a si bien mérité.

Ah ! que ce titre ſied bien au prince d'Orange ! c'eſt un des brevets qu'il doit à ſa femme. La Pruſſe en eſt enchantée ; l'Angleterre . . . . . Arrêtons-nous à mon frère Georges. Les rois d'Eſpagne, de Naples, la reine même de Portugal n'ont jamais été auſſi décidément fous que mon frère Georges ; car à la folie il joignit auſſi la rage de faire la guerre à ſes propres ſujets.

Mais que dis-je ? & d'où me vient cette fureur de m'acharner ainſi contre tous les potentats de l'Europe ? Aurois-je donc échappé ſeul à leur fatalité ? Suis-je en effet le ſeul ? Je tremble de m'examiner. Il ſeroit ſingulier, heureux, mais très-ſingulier que j'euſſe conſervé ma raiſon, quand tous les autres ont perdu la leur. Examinons bien ; ſur-tout gardons le plus profond ſecret. Je ſais fort bien que tout ne fut pas autrefois comme aujourd'hui : ou ma conſtitution a ſouffert des changemens incroyables, ou tout a changé de face autour de moi. Rappelons nos ſouvenirs ; comparons le paſſé avec le préſent. Si je conſultois ma femme, elle m'aime ; ſi je ſuis fou, elle ſaura bien me le dire. Ce ne ſont pas de ces vérités qu'une femme déguiſe à ſon mari. Faiſons mieux. Allons faire un tour de chaſſe. Je ſens que le mouvement fera du bien à ma pauvre tête. Il y a long-temps qu'on cherche à me la faire perdre.

SOUVENIR III.

La chaſſe de ſeptembre.

Ni lièvres, ni lapins, ni perdrix ! les bois & les champs ſont dépeuplés. Ces malheureux démocrates ont tout détruit. A combien d'ames vivantes les mois d'août & de ſeptembre ont été funeſtes ! Jamais fléau ne fut plus rapide : les plaines fécondes en volatiles reſſembloient à des basses-cours ; il n'y a plus rien. Chantilly, l'Iſle-Adam, ont-ils été plus reſpectés ? Dans l'abſence de mes couſins, je poufſerois juſque-là. La même fureur qui dévaſta mes domaines n'aura pas épargné les leurs ! Que m'importe que l'aſſemblée nationale me donne, par un vain décret, l'étendue de chaſſes qu'il me plaira de choiſir ? Il falloit donc que préalablement elle décrétât qu'on y reſpecteroit le gibier. Si tous ſes décrets reſſemblent à celui-ci, elle aura fait une beſogne parfaitement deſtructive. De cent ans, il n'y aura de lièvres & de perdrix dans mes chaſſes, à moins qu'ils n'y tombent du ciel. Les beaux plaiſirs qu'ils m'ont réſervés ! C'eſt la grêle ou le feu que cette conſtitution. A l'égliſe, elle ôte ſes biens ; à la nobleſſe, ſes privilèges ; aux parlemens, leur exiſtence ; à moi, juſqu'au plaiſir de la chaſſe. C'eſt bien la peine d'être roi ! Allons dépoſer ce nouveau chagrin dans les bras de ma femme. Chaque ſouvenir me tue ; il n'y a que ma femme qui me laiſſe des ſouvenirs agréables ; je veux m'arrêter à cette douce penſée. Dépoſons ſur le papier tous les ſecrets de mon cœur ;

épanchons tous les sentimens que j'ai pour ma femme ; mes malheurs en feront moins accablans ; je veux un peu rêver à ma femme.

SOUVENIR IV.

La femme de Louis.

MA femme eſt bien ma femme ; je l'aime de bon cœur, parce qu'elle eſt ma femme. Oui, j'aime bien ma femme ; c'eſt que je lui ai été très-fidèle. Oh ! j'aime beaucoup ma femme. Avec elle, j'ai rempli ma tâche d'époux royal. Des imbécilles ont prétendu..... Ma femme ſait à merveille qu'ils en ont menti. Des enfans !.... Si j'avois ſuivi l'exemple de mes prédéceſſeurs, fort comme je le ſuis, j'en aurois fait à tout le royaume. Je n'ai voulu en faire qu'à ma femme, parce que j'aime beaucoup ma femme.

Quel mélange heureux de foibleſſe & de courage ! quel aſcendant elle a pris ſur moi ! Ses moindres déſirs ſont des ordres ; ils s'expriment avec une éloquence ſi douce ! je ne la vois que pour l'aimer ; & puiſſent mes ſujets l'aimer autant que moi !

C'eſt par mon amour qu'elle a régné ; & c'eſt par le ſien que les amertumes de mon règne ſe ſont adoucies ; je crois qu'elle aimoit beaucoup mon frère ; je crois que mon frère l'aimoit beaucoup auſſi. Mon frère !.... Attendons..... Eh ! mais, puiſque j'aime beaucoup ma femme, il faut bien que mon frère l'aime auſſi.

Elle fut adorée de ſa cour, elle le fut de la

mienne; je ne l'ai pas oublié; elle le fut des grands & des petits. L'Europe en a parlé avec le même enthousiasme que la France; mille de mes sujets l'ont aimée comme moi; s'ils ne l'aiment plus, ils ont donc changé. Seroient-ils devenus fous, comme les rois dont j'ai parlé ? Grande calamité pour un roi que de régner sur des fous ! Vraiment je ne m'étonne plus de ce que ma mémoire me rappelle fort bien. Quand ils m'ont assiégé dans mon palais, c'est qu'ils étoient fous; la reine m'a toujours dit qu'ils étoient insensés. La reine est sage ; elle est la femme dont parle Salomon ; je suis le Salomon de la reine ; et Dieu veuille que ce ne soit ni elle ni moi qui ayions perdu la raison. Mais, qu'est-ce que cela fait si ma femme m'aime beaucoup, & si j'aime beaucoup ma femme ?

SOUVENIR V.

17 juin 1789, ou l'assemblée nationale constituée.

MON règne est rempli d'événemens presque tous malheureux ; mais le 17 juin de l'an 1789 est le plus funeste de mes jours. J'ai perdu à moi seul plus que les grands corps de la monarchie n'ont perdu entre eux. Le tiers a tout envahi; les ordres ont disparu ; le pouvoir ministériel a été anéanti ; le pouvoir du monarque s'est brisé contre ses limites; d'absolu que j'étois, je suis tombé à la merci du premier goujat qui sera envoyé des bords de la Garonne, ou des trois grands fleuves,

fleuves, pour me dire en liberté toutes les injures qui lui pafferont par la tête. Ce 17 juin eſt un jour bien malheureux !

En perdant mon père, je fis ſans doute une perte ; mais cet accident me rapprochoit des marches du trône. Quand mon aïeul fut porté à Saint-Denis, je fus bientôt conſolé. Lorſque ſur la place de Louis XV il périt tant de victimes par l'imprudence de Sartine, ce fut un jour très-malheureux, plus malheureux cependant pour les autres que pour moi ; j'obtenois le cœur & la main de ma femme : eh ! quelle infortune tiendroit contre les charmes dont je devins poſſeſſeur ! Quand Maurepas mourut, je ne l'aimois déjà plus ; quand M. de Graſſe et ma flotte tombèrent aux mains des Anglais, la priſe de leur armée m'avoit déjà dédommagé. J'ai vu mes coffres épuiſés, mes parlemens en déroute, mes miniſtres ſacrifiés, le commerce anéanti, la navigation perdue ; j'ai vu les fléaux du ciel, la banqueroute et la famine menacer de fondre à la fois ſur le royaume ; mais ces événemens ont eu des ſuites moins déſaſtreuſes pour moi que la journée du 17 juin.

Un nouvel ordre de choſes commença. La nation fut miſe au monde, & l'abbé Syeyes en fut le parrain. Mirabeau, Target l'annoncèrent en triomphe : l'égliſe recula d'horreur ; la nobleſſe frémit ; le tiers en changea de nom, ſe rendit maître de tout ; la conſtitution s'ourdit, & je ſentis la couronne chanceler ſur ma tête.

Je l'avois mérité. Necker avoit ſurpris ma prévoyance ; la ſienne fut grandement en défaut. Sa main trop foible ne put ramener à l'équilibre des forces qui s'étoient frappées avec un choc ſi

violent ; Calonne le lui avoit prédit. Pour avoir été prophète, Calonne ne m'en a pas mieux servi. Moi-même j'applaudissois secrétement aux efforts généreux des communes. J'avois besoin d'argent, les communes n'en avoient plus ; il falloit bien que par mes vœux je hâtasse la défaite des deux premiers ordres, les seuls qui pouvoient satisfaire à la disette du fisc : leur résistance outrée les a perdus. Mais devois-je succomber avec eux ?

Les voilà bien avec leur vérification de pouvoirs ! Qu'elle se fît en commun ou séparément, qu'est-ce que cela faisoit à la chose ? Qu'on votât par tête ou par ordre, quel intérêt le royaume pouvoit-il y perdre ? Ils ont si bien voté, si bien vérifié, qu'ils ont trouvé le sort qu'ils méritoient, & m'ont préparé celui que je ne méritois pas. C'est un jour bien malheureux pour eux que ce 17 juin ! je ne l'oublierai jamais ce 17 juin ! je sais où m'a conduit ce 17 juin ! c'est un souvenir douloureux ! Encore si je pouvois prévoir où aboutira cette maudite journée ! Mais sais-je bien ce que je suis, & ce que je dois être ? Consultons là-dessus ma femme. Si je l'avois écoutée, je ne serois pas où je suis ; & si je ne l'avois pas écoutée, je ne serois pas non plus où je suis.

DIALOGUE

ENTRE LOUIS ET ANTOINETTE.

Louis. Antoinette, si jamais mon amour vous fut cher, au nom de cet amour, dites-moi, que pensez-vous de tout ceci ? La constitution m'otera-t-elle encore beaucoup ?

Antoinette. Sire, ſont-ce là des queſtions dignes de votre majeſté ? Les Français ne parlent plus que de leur attachement inviolable pour votre perſonne ſacrée ; ils vous aiment ; ils vous en ont donné les preuves les plus douces. Celles que vous en recevrez dans cette grande confédération ne ſont pas équivoques.

Louis. C'eſt donc pour me prouver leur attachement que ſe raſſemble de toutes les parties de mon royaume un ſi grand nombre de mes *ſujets ?*

Antoinette. Oui, sire ; mais vous n'avez plus de ſujets.

Louis. Je n'ai plus de ſujets ?

Antoinette. Ni de royaume ; les droits de l'homme font régner la loi dans l'empire ; la loi ſeule a des ſujets, & c'eſt par elle que vous gouvernerez.

Louis. Un moment, je vous prie, et pour cauſe : & que gagnerai-je à ce changement ?

Antoinette. Tout ce que vous y perdez. Heureux de n'être plus comptable, parce que vous ne toucherez plus à rien, vous gagnez la certitude de ne vous tromper, ni ſur les loix dont la confection paſſe à d'autres ; ni ſur les impôts qu'on voloit en votre nom, & qui le ſont par d'autres ; ni ſur l'adminiſtration qui paſſe auſſi à d'autres ; ni ſur la paix ni ſur la guerre, dont le droit paſſe également à d'autres ; ni ſur vos domaines qui vont auſſi paſſer à d'autres. Moins de ſoins & plus de bonheur, c'eſt l'apanage que la conſtitution de l'empire réſerve à votre majeſté.

Louis. (*à part*). Je crois que la reine a perdu l'eſprit. (*haut*). Madame, ſi vos chagrins, car je ſais

que vous en avez, n'ont pas altéré cette ſupériorité de raiſon que je vous ai connue, apprenez-moi, de grace, d'où me vient ce bonheur dont vous prenez plaiſir à me féliciter ?

Antoinette. De ce que vous n'aviez point d'argent : mais il vous reſte le pouvoir exécutif.

SOUVENIR VI.

Conſolations royales.

LISONS, pour me conſoler, quelques chapitres de la conſtitution. Il n'y a perſonne qui n'en ait dit ou beaucoup de bien, ou beaucoup de mal ; cela reſſemble aſſez à l'Apocalypſe. Tous ces meſſieurs feroient-ils des Jean ? Ma foi, tout ce que j'en ſais, c'eſt qu'ils m'ont fait perdre l'eſprit ; il faut que le leur ſoit d'une trempe bien forte, pour y avoir réſiſté. Je ſoupçonne que cette lecture me ſera d'une utilité merveilleuſe.

Le pouvoir exécutif. Ah, ah ! ceci me regarde. Voyons donc ce qu'ils m'ont laiſſé. *Le roi ſera le chef ſuprême du pouvoir exécutif.* Mais ſuprême n'eſt pas mal. Les députés m'ont fait une aſſez belle réſerve ; je ne vois pas que ma femme ait eu raiſon de s'en plaindre. Une femme ne ſe plaint-elle pas de tout ? Continuons.

Le roi ne fera point de loix ; mais c'eſt en ſon nom qu'elles ſeront toutes exécutées. Il eſt plaiſant que ces meſſieurs me prennent pour leur prête-nom. Si je ne fais pas les loix, je ne me charge point de leur exécution. Je ne ſuis point le valet de ces meſſieurs.

Quelle autre ſottiſe diſent-ils là ? Que *ſi je ne*

ſuis pas intéreſſé à la loi, je la ferai mal exécuter. Et moi ſeul, n'y ſuis-je pas plus intéreſſé que les douze cents? Et par quel moyen le comte de Mirabeau m'y intéreſſe-t-il? — Par un *veto*. Mon ami, *ſuſpenſif* ou *abſolu*, vous êtes un traître. Vous avez oublié tout ce que vous aviez promis dans cette circonſtance ; vous n'avez pas bien *ſalarié* votre reconnoiſſance. Belle prérogative que de refuſer ma ſanction, & pendant cinq ans, lorſque depuis tant de ſiècles mes ancêtres n'ont eu beſoin ni de *veto*, ni d'acceptation, ni de ſanction ! Il y a de quoi devenir fou, quand je me rappelle toutes ces tracaſſeries. Je n'ai pas oublié que pour me forcer, ils ont retiré je ne ſais quel fou de Charenton. Sans la Fayette, tout Paris venoit à Verſailles m'apporter les ordres ou le *veto* d'*un Saint-Hururge*.

Les voilà qui me privent encore du *paſſe-temps* le plus doux de la royauté. *Ce n'est pas au roi qu'appartient le droit de la guerre.* Eſt-ce depuis qu'ils me la font, qu'ils ſe ſont arrogés ce droit de mes aïeux, celui de tous les rois? J'entends, *ils examineront ſi elle eſt juſte ; puis ils me chargeront de la déclarer au nom du roi des Français ;* c'eſt-à-dire, que s'il leur prend fantaiſie d'armer contre l'Allemagne ou l'Angleterre, il faudra que j'arme contre mon beau-frère ou mon couſin, parce qu'ils auront peut-être manqué d'égards à mes autres couſins Barnave, Chapelier, Roberſpierre et à ma couſine Lapoule. A ces conditions, ils m'offrent les ſubſides, les flottes & les armées. Plaiſante prérogative! Je ne ſuis pas étonné que la tête m'ait tourné.

Donnons au meilleur des rois tout ce qu'il lui plaira demander. Et combien me donnent-ils? Vingt-cinq millions. Fort bien : je ne ſuis pas mé-

content des vingt-cinq millions ; mais j'avois tout en mon pouvoir ; & ils m'affignent, par reconnoiffance de ma bonté, vingt-cinq millions ! Quelle mefquinerie ! C'eft la penfion d'un roi qu'on met aux petites maifons.

Plaifant décret qui me proclame le reftaurateur de la liberté françaife ! Ils me perfuaderont bientôt que c'eft moi qui ai pris la baftille. Aurois-je auffi fanctionné la jurifdiction de la lanterne ? Mais, fi je fuis le reftaurateur de la liberté, pourquoi m'a-t-on forcé de quitter Verfailles ? Et pourquoi cette conquête de Paris fur fon roi (comme l'a dit l'heureux Bailli, plus heureux, plus roi que moi) ? Me prend-on pour l'Amphitrion de la comédie ?

Cette conftitution m'ennuie ; je n'y trouve point les confolations que j'y cherchois. Si elle eft bonne, je vois bien que je n'ai pas le fens commun.

SOUVENIR VII.

Le lit de juftice.

DANS ce bel œuvre de la conftitution, je n'ai vu nulle part qu'il y fût queftion d'un lit de juftice. Souvenir douloureux ! le dernier que j'ai tenu m'a coûté bien cher ! Je n'ai pu parer la balle qu'on m'a renvoyée du jeu de paume, & j'ai perdu une affez belle partie. Ne pourrois-je y remédier par un nouveau lit de juftice ? Non, ne les écoutons plus. Les confeils des autres m'ont toujours perdu. Je crois qu'en cette occafion ma femme a manqué de cette prudence, de cette fagacité qui jufqu'alors avoit caractérifé ses dé-

marches. Elle eſt profonde.... en intrigues : moi, je n'y entends rien ; mais je vois qu'elle s'eſt égarée pour cette fois : je ne l'en aime pas moins ; elle eſt ma femme, et j'ai toujours aimé ma femme.

La minorité du clergé lui en a impoſé : ce fut toujours l'eſprit de l'égliſe. Depuis Charlemagne juſqu'à moi, elle nous a conſtamment trompés : je ſens bien que ce n'eſt pas ce vieil archevêque, pâle & blême, qui aura déterminé la reine ; ce ſera l'ouvrage plutôt de quelques hauts barons ; ils ont ſéduit mes frères, mes frères ont ſéduit ma femme, puis ma femme m'a ſéduit ; puis ce coup d'autorité, où j'ai échoué contre un Bailly, un abbé Syeyes, un Mirabeau ! Belle équipée pour un roi de France ! on auroit dû fouetter l'abbé de Vernon et tous mes précepteurs.

Au lieu de s'arrêter à ce parti qui ne compromettoit ni moi, ni ma femme, ni le royaume, ils m'ont forcé de renvoyer mon miniſtre des finances ; & comme s'il eût emporté tout l'argent, toutes les eſpérances, on culbute la baſtille avec les canons & les fuſils des invalides ; deux cent mille hommes armés viennent me prendre et me conduiſent dans un morne ſilence, interrompu ſeulement par les cris ſi nouveaux de *vive la nation !*

Quand je vivrois cent ans, je n'oublierai jamais l'impreſſion profonde que ce jour a faite ſur moi ; je n'étois raſſuré, ni par ma femme, qui avoit auſſi ſa peur, ni par les prêtres, qui couroient riſque d'être lapidés, ni par les ſeigneurs, qui trembloient pour eux-mêmes, ni par l'aſſemblée nationale, qui n'avoit pas oublié le jeu de paume, ni par l'amour que les Pariſiens m'avoient conſervé juſqu'alors. Mais ce qui me frappa de plus de terreur, ce ne

ſont ni les fuſils, ni les canons, ni tant de ſoldats en ſouquenille ; ce ſont les piques & les faulx : je les ai encore ſous les yeux, ces armes meurtrières, preſque auſſi horribles que les ſpectres hideux qui les portoient. Quel affreux moment que ce paſſage à l'hôtel de ville, ſous une voûte étincelante de ſabres nus ! Je n'entendis ni le diſcours meſuré du géomètre Bailly, ni le compliment ampoulé d'un autre; j'étois ſourd, j'étois muet, je me mourois de peur! Si je ne ſuis pas fou, ce n'eſt ni ma faute ni celle des autres ; il faut que je parle un peu de ceci à ma femme ; elle me rappellera ſur cet événement des circonſtances que j'ai pu connoître, mais qui ne ſont pas dans mon eſprit auſſi bien claſſées que dans le ſien.

SOUVENIR VIII.

Siége de Paris.

JE ne demanderai plus rien à ma femme ; elle dénature les faits dont je ſuis certain ; arrange ſi ſingulièrement les faits dont je doute, que j'oublie ce que je ſais, & que je retiens peut-être ce qui n'eſt pas. C'eſt une maîtreſſe femme que ma femme ! je l'aime plus qu'on n'aime ſa maîtreſſe; mais elle n'a de franchiſe & de naïveté que lorſqu'elle trompe les gens. Je commence à croire que ſi j'avois eu moins d'attachement pour elle, j'aurois fait moins de fautes; car rien n'eſt aveugle comme l'amour, & ſur-tout l'amour d'un roi. Comment veut-elle que je croye au ſiége de Paris, au ſiége de l'aſſemblée nationale, au bombardement depuis le

haut

haut de Montmartre ? Voilà, dit-elle, ce qui a irrité la capitale & le royaume contre moi. D'où fait-elle que j'ai donné ces ordres, puifqu'il eft de fait que j'aime ma bonne ville de Paris, & que je n'aurois voulu pour chofe au monde qu'elle fût ni bombardée, ni pillée, ni incendiée ? Il y a là-deffous quelque chofe qu'il faut que j'éclairciffe.

Pourquoi mon frère s'eft-il fauvé ? pourquoi l'autre eft-il refté ? C'étoit un franc étourdi que mon gros petit frère ! Il me demandoit toujours de l'argent, & toujours il étoit avec ma femme ; mais il étoit plus gai, plus ouvert que notre cadet de Provence : au moins je riois avec lui ; il étoit fi extravagant ! l'autre plus férieux, fans être plus réfléchi, n'a jamais eu le petit mot pour rire. Pourquoi donc en riant, mon gros petit frère, & ma femme & le Breteuil m'ont-ils fait changer de miniftres ? Que leur avoit fait mon Genevois, pour preffer fi vivement un exil qui leur a été fi funefte ? Mon Genevois fut un bon miniftre, un homme probe, un digne enfant de Calvin. Si je me trouvois preffé d'argent, il m'en faifoit prêter. Cette reffource étoit-elle épuifée, il empruntoit encore ; & d'emprunt en emprunt, grace à la fécondité de fon génie, nous fommes revenus de Bofton à Paris en affez bon état. Il eft de fait que, fans les emprunts de mon bon Genevois, mon armée, mes flottes, officiers, foldats & colonies, tout feroit refté en chemin.

Pourquoi donc les Polignac, les Vaudreuil, et tous les amis de ma femme & de mon frère, ont-ils exigé que j'en fiffe le facrifice ? Je fais qu'il aimoit la liberté. Les autres ne l'aimoient donc pas ! Des mis font oppofés de goûts & d'inclination.

Quand j'ai voulu convoquer mon peuple, il m'a dit : « *Faites les partages égaux* ». Calonne s'en eſt fâché, le Breteuil s'en eſt indigné ; d'autres m'ont dit : « *Prenez toutes les parts ; et des états-*
» *généraux, faites l'hiſtoire de l'huître et des plai-*
» *deurs* ». Ne prenez rien, Sire, me dit le Necker,
» il s'en trouvera toujours aſſez pour vous ». Il en a menti par ſa gorge, & Calonne avoit raiſon ; car, à vingt-cinq millions près, les états-généraux ont tout pris.

Je penſe qu'il s'en mord bien les doigts. Mais, quoiqu'il faſſe, quoi qu'il promette, il ne me remettra jamais dans mon premier état : c'eſt un imbécille eſtimable que ſes idées de liberté ont égaré ; & moi, comme un fou, j'ai couru après cette liberté, que j'ai voulu donner à tout le monde, & tout le monde, rendu ingrat par mes bienfaits, les a tournés contre moi, contre ma femme, contre mes parens, pour ſubſtituer à la liberté que j'aimois la licence effrénée dont tant de fois j'ai craint les poignards.

Cette idée me ſerre le cœur ! je ne ſuis pas Louis-le-Grand ; mais je ſens bien que je ſuis Louis-le-Bon ; & c'eſt en me flattant qu'ils m'ont perſécuté !

Les hommes ſont bien méchans ! Mais qui dois-je en accuſer ? Eſt-ce Necker ? eſt-ce ma femme ? Voilà la queſtion. La vérité eſt bien difficile à découvrir ! mais je la tiens. Oh ! certainement, ce n'eſt point ma femme ; mon mal vient de plus loin ; c'eſt l'Amérique qui m'a perdu ; & c'eſt l'Amérique, je le gage, qui me pourſuit encore.

SOUVENIR IX.

Que d'événemens attachés à un seul!

VERGENNES étoit un petit génie, je m'en souviens; Vergennes me dit : Voilà le moment de rompre les liens qui attachent les colonies anglaises à leur mère-patrie; Vergennes fut un sot; son conseil m'a coûté un milliard; ce milliard a jeté le désordre dans mes finances. Calonne, en véritable empirique, a redoublé le mal; il a fallu des notables, que les parlemens ont très-mal notés : pour le leur rendre, j'ai fait marquer en rouge un vieil archevêque que j'ai été obligé de chasser; cet archevêque, vindicatif comme un prêtre, a déchaîné la meute entière contre les cerfs-dix-cors; & voilà pourquoi je ne chasse plus depuis huit mois.

Quel enchaînement de circonstances! Qui auroit cru que des Quakers donneroient leurs mœurs à des Français? De jeunes imberbes, ivres de liberté, n'ont repassé les mers que pour répandre cette épidémie dans mon royaume. Les brochures de toute espèce ont absorbé tous mes momens. L'église, la noblesse, les parlemens aux prises avec le tiers, ont tout bouleversé à la cour, dans les villes, dans les campagnes. Il falloit bien que j'eusse une armée pour les mettre d'accord. Certes, le Breteuil avoit raison; mon gros petit frère n'avoit pas tort; le vieux maréchal m'avoit assuré que sa présence valoit une armée. C'est un radoteur que ce maré-

chal ; ce Lambesc ne vaut pas mieux ; il a tout gâté. Et quel héros que ce Condé ! comme ils se sont tous enfuis !

Qu'une petite étincelle allume un grand incendie ! & quelle profondeur de trahison se cach quelquefois sous les dehors les plus simples ? Pour deux ou trois maisons pillées ou brûlées dans le faubourg Saint-Antoine, les voilà tous qui me disent : Il faut une armée pour préserver Paris des incendiaires : j'aime ma bonne ville de Paris ; ce furent jadis de bonnes gens. Je dis au ministre de la guerre : ayez donc des soldats, & qu'on ne brûle plus les maisons de ma bonne ville. L'armée n'est pas arrivée, que le comte de Mirabeau veut que l'armée s'en retourne. Les chefs étoient nommés, ils ont voulu qu'elle restât : on a fait boire mes gardes françaises, ils y ont pris goût, se sont brouillés avec les Allemands, qui cependant ne boivent pas mal ; & pour quelques tonneaux de vin de plus ou de moins, l'armée allemande & suisse s'est vue obligée de fuir, mourant de faim, épuisée des fatigues d'un siége que je n'ai pas ordonné, où je n'entends rien, où je ne vois rien, sinon que le diable & des brouillons se sont mêlés dans tout ce chaos, & ont si bien fait, que la bastille est tombée ; que ma noblesse, les princes, les évêques, se sont sauvés ; & que moi, j'ai été obligé de me rendre à l'hôtel de ville, où j'ai entendu le plus sot compliment qu'on ait fait à des rois depuis Charles-le-Simple & ce Louis XI, qui fit de la bastille un usage auquel je n'ai jamais songé. Maudit siége de Paris ! maudite armée ! maudit esprit de parti ! & maudits soient tous ceux qui m'ont trompé, qui ont agi, ou parlé en mon nom ! maudites soient toutes les circonstances qui

m'ont entraîné dans ce volcan de discordes ! maudite guerre d'Amérique, que d'événemens attachés à un seul !

SOUVENIR X.

Sommeil de la Fayette.

C'EST par des sottises qu'ils ont tout renversé ; souhaitons qu'une bonne sottise rétablisse tout. La Fayette, j'ose l'espérer, ne me laissera pas au dépourvu : cet homme sera mon diable ou mon ange gardien.

Avec quel soin, quelle grace & quelle noblesse il capte la faveur vulgaire ! il est par-tout. Pourquoi donc, quand une armée de femmes est tombée comme un nuage de sauterelles autour de mon palais, la Fayette s'est-il fait tirer l'oreille pour venir à mon secours ? S'il ne m'avoit pas livré mon grand cousin, je le croirois d'intelligence. Jour de vengeance abominable ! jour d'une affreuse scélératesse ! ignoroit-il à quel horrible danger le dauphin, la reine & moi nous étions exposés ? pourquoi l'auroit-il su ? est-ce qu'un homme sait tout ? Quand une trame s'ourdit dans les enfers, les anges peuvent-ils en avoir connoissance ? C'est un ange que la Fayette ; ou sous les dehors les plus séduisans, il cache le cœur le plus pervers.

J'aime le Fayette ; encore une fois il n'a rien su : le grand Bailli dormoit sur les coussins de la mairie ; il n'avoit rien su : quarante mille espions à ses ordres dormoient aussi ; ils n'avoient rien su ; mon

coufin les avoit tous endormis. Le maire ne pouvoit révéler au commandant général ce qu'il ne favoit pas. J'étois égorgé, le dauphin étoit égorgé, la reine étoit égorgée, fi malheureufement les diftricts & la garde nationale euffent dormis. O comble d'horreur! O nuit fanglante, où j'ai vu mon palais fouillé par des brigands, & ma femme prefque nue, à peine échappée aux poignards des affaffins, tomber, glacée d'effroi, dans mes bras immobiles d'épouvante !

Eft-il vrai, la Fayette, que cette nuit même vous dormiez encore ? C'étoit le fommeil du fage, le repos de l'innocence; heureux pour vous que vous n'ayiez pas été immolé ! plus heureux pour moi, pour l'état, pour ma famille ! tout étoit perdu.

Non; tu n'as pu prévoir, jeune héros, tout ce que cette abominable nuit cachoit d'horrible. Elève de la gloire, de l'honneur, de la liberté, tu n'as pu concevoir qu'une troupe de femmes fe fût dévouée à des forfaits inouis. Soumis aux loix, tu attendis que l'organe des loix te donnât l'ordre de partir. Charmé de la violence que te firent tes foldats, tu as volé à mon fecours; tu as tout fauvé. Mais pour t'être livré au fommeil, après avoir rétabli l'ordre, tu t'expofois à dormir éternellement : & le jour auroit éclairé les crimes d'une nuit dont le fouvenir funeste auroit épouvanté l'avenir le plus reculé.

Pourquoi donc dormit-il ? Il y a un abîme caché dans le cœur de cet homme : oui, il favoit le le projet... non, je n'adopterai jamais cette idée: ce font des ames viles que ces gens qui ont voulu faire entrer ces foupçons dans mon efprit : je fais bien que je fuis crédule; mes malheurs,

graces au ciel, m'ont encore laiſſé ma franchiſe; je puis cesser d'être roi, je n'aurai jamais l'ame d'un eſclave; oui, je veux toujours être bon, loyal, crédule s'il le faut, plutôt que de vendre mon repos aux soupçons, et l'innocence du juſte aux défiances concertées entre les méchans & maſ oi-bleſſe.

Si cependant cet homme juſte n'a rien ſu, ni prévu, ni ouï de ce complot, que penſerai-je de ſa prévoyance? Vouloit-il mériter, par l'occaſion d'un grand ſervice, une récompenſe digne du danger dont il m'a ſauvé? Il y a une fatalité ſingulière attachée aux grands hommes; c'eſt une ambition démesurée qui les rendit toujours plus dangereux qu'utiles. Maire du palais! ah! vraiment! & puis-je oublier que lui-même a poſé des bornes à ma reconnoiſſance & à celle du public? Connétable, peut-être; mais il vient de voter contre l'accroiſſement du pouvoir dans la même perſonne; lui-même a fait décréter que chaque département auroit ſon commandant général; qu'il ſeroit mieux même de le diviſer, que d'en ſoumettre un ou pluſieurs ſous les ordres d'un même chef. Je n'y conçois rien; ou cet homme eſt un monſtre, ou c'eſt un homme divin.

Permettons-nous encore un ſoupçon contre la vertu; ſeul avec mes penſées, je ne l'outrage point; mais je veux le connoître à fond; je ſonderai la profondeur du cœur humain. Tant de fois trompé par les apparences les plus ſéduisantes, il faut bien que mon expérience m'apprenne à pénétrer dans les routes les plus ténébreuses. Tel homme parut un héros qui ne fut qu'un ambitieux adroit.

Suppoſons que l'appareil effrayant dont mes ennemis artificieux m'avoient enveloppé, m'eût jeté

dans une grande terreur. Dieu ! quelle lumière affreuse se présente à mon esprit ! que de souvenirs amers viennent m'accabler à la fois ! Monarque infortuné ! as-tu mérité d'être l'objet d'une trahison si noire ! de quels piéges funestes les cruels m'avoient environné ! Prêt à tomber leur victime, si je restois, & plus certainement massacré, si par la fuite je voulois, dans l'excès de ma frayeur, dérober ma tête aux poignards ! O Français ! ô nation généreuse et fidèle ! combien vous frémirez quand les dangers de votre roi, et tous ces complots seront révélés au grand jour !

J'étois donc assassiné ; ma femme réservée à des vengeances plus atroces ; & mon fils percé des mêmes poignards, ou gardé quelque temps, comme un instrument utile à l'ambition effrénée des méchans ! Qui donc auroit vengé ma mort ? & dans cette convulsion de la France expirante, que seroit devenue la monarchie ? La monarchie ? les noms de rois, noms jadis si sacrés, n'inspirent plus aux peuples l'idée de respect & d'amour ; confondus avec les tyrans, les rois passent pour des despotes ; la haine des peuples les poursuit. Avec moi seroit tombée cette antique monarchie qui a résisté à tant de secousses étrangères ; sur ses ruines se seroit élevé ce gouvernement des Etats-Unis, cette république trop vantée peut-être, parce qu'elle est au-delà des mers, loin de notre hémisphère inquiet, toujours ardent à louer ce qu'il connoît mal, pour dépriser les biens qui rendent son orgueil moins digne de mépris.

Certes, Philippe-le-Roux n'auroit pas régné ; ses vices & ses forfaits eussent mis une barrière immense entre le trône & lui ; la Fayette, avec les moyens de forces qui sont entre ses mains, l'auroit

immolé

immolé aux mânes infortunés du dernier roi des Francs ; sa jeunesse s'est formée à des idées républicaines ; les Américains l'ont gâté, ainsi que tous les jeunes guerriers qui y ont proclamé mon nom & victoire de mes armes : ils auroient sur les débris du trône, fondé une république. N'en doutons point ; telle est la cause de l'inaction qui m'a presque perdu. S'il n'a point pressenti le jeu cruel de tous les mouvemens qui se préparoient sous ses yeux, je le déclare le plus imbécille de tous les généraux ; & s'il les a pressentis, que la postérité le juge, que le siècle le juge, que les Français, que l'Europe, que ses Américains même le jugent ; pour moi, je lui pardonne ce moment d'erreur, il m'a sauvé.

Non, je ne lui pardonne point ; ce seroit lui faire un outrage indigne de lui, de moi ; indigne sur-tout de l'honorable conduite qui l'a rendu le défenseur & le héros de deux grands peuples : & d'où lui seroit venue la frénésie de changer la monarchie en république ? Eût-il voulu descendre à cette égalité chimérique & funeste, quand il peut & qu'il aspire à être le premier sous ses rois ? Impossible ! on ne se poignarde pas de ses propres mains.

Pourquoi donc a-t-il voté la destruction des rangs ? sans eux la monarchie peut-elle subsister ? J'ai toujours cru que tous ses desseins tendoient à proscrire les abus ; je crois encore que des idées américaines l'ont égaré ; mais je ne puis croire qu'il ait voulu détruire la royauté ; je pense que le torrent l'a entraîné avec tous les autres ; qu'incapable d'y résister, il s'est soumis à l'opinion dominante, afin de s'élever au-dessus d'elle, & de la ramener lentement aux bornes qu'elle a franchies. Il a déjà

quitté les Jacobites. Un jour, j'ose l'espérer & le prédire, il fomentera quelque bonne coalition qui anéantira tous les partis. Espérons que ce sera le terme de son crédit ; espérons que nous saurons profiter d'une bonne & loyale sottise ; que je me releverai sur la chûte de tous les partis ; que la Fayette me donnera la main : il y a quelque chose d'extraordinaire dans cet homme.

SOUVENIR XI.

Le festin de Versailles.

On a parlé du repas d'Atrée & de Thieste, de celui de Térée & de sa femme ; la Grèce retentit long-temps de ces festins que l'œil du jour n'osa éclairer. Je ne crois pas qu'ils aient été plus funestes aux princes de la Grèce, que le repas de mes gardes du corps l'a été à ma maison & à ces infortunés. Le plaisir de porter ma santé leur a coûté bien cher ! & cet air de Richard, *ô mon roi!* Il est donc venu ce temps où mes chers Français n'aiment plus la musique ! on n'entend plus que des tambours dans le royaume ; tout citoyen est soldat, & mes soldats sont devenus citoyens. Grande matière à réflexion !

C'est comme citoyens que les soldats de Flandre ont posé les armes devant les bourgeois de Paris ; & c'est comme soldats que les bourgeois de Paris & de Versailles sont venus me défendre contre les femmes qui assiégeoient mon palais.

On dit que mon cousin parut au milieu d'elles,

comme un Achille déguisé sous leurs ornemens : ce devoit être une vilaine femme que mon cousin; l'Achille d'Ouessant s'est multiplié dans ces temps désastreux : on l'a vu par-tout, excepté où il devoit être.

J'ai quelques regrets mêlés d'un peu de honte pour mes Parisiens. Oh ! je ne leur pardonne pas d'avoir donné tant de confiance à un homme qu'ils avoient accablé de leurs mépris. Sans me haïr, ils m'ont craint ; voilà ce qui a fait trouver grace à mon cousin : ils le bénissoient, quand il se ruinoit pour les affamer ; & le perfide les affamoit, pour tourner leur désespoir contre moi : c'est alors que ses créatures opposoient je ne sais quelle fête prétendue de mes gardes à la faim qui menaçoit & consumoit le bon Parisien. *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, ni de pitié, comme le savoit fort bien mon Philippe-le-Roux, & comme l'éprouvèrent trop malheureusement les infortunés qui se devouèrent au salut de ma personne & de la reine.

Avec quel art, avec quel secret a-t-on pu préparer, dans le silence de quelques jours, tant de bras prêts à seconder les intentions cachées d'un vil *jockei*? Comment ses émissaires s'y sont-ils pris ? comment ont-ils échappé à la vigilance du maire & du commandant général ? Polyphême, qui n'avoit qu'un œil, chargé de surveiller les mouvemens de Paris, ne se fût pas laissé surprendre si grossiérement. Je crois que mon cher Bailly étoit retourné à son plateau de Sibérie, & que pour cette fois il oublia le plateau qui lui étoit confié : il en conviendra, ou il faut qu'il convienne que mon cousin en sait plus que lui. A quoi m'auroit servi qu'il fût des trois académies, si les soldats femelles de mon cousin m'eussent assassiné ? La

bonne Gaillard, & quelques caporaux de la garde nationale ont été mes vrais anges gardiens. Cela n'empêche pas que mes gardes n'ayent été fusillés, assommés ou dispersés ; & c'est trop chèrement payer le plaisir de boire à ma santé.

SOUVENIR XII.

Voyage de Metz.

PARBLEU, un roi est un être bien extravagant, lorsque tout le monde le fait agir & parler ! Où sont donc les imbécilles qui prétendent que je voulois me sauver à Metz ? Cette calomnie est d'une atrocité diabolique. Rien n'étoit plus propre à m'ôter le cœur de mes peuples ; je ne sais comment j'ai pu échapper à tous les piéges qu'on m'a tendus. Un Dieu sans doute veille à la destinée des rois ; je devois tomber dans l'abîme qu'on avoit creusé sous mes pas. Quel bonheur pour moi que dans tous les temps j'aye prouvé à mon peuple qu'il m'étoit cher ! Sans cet amour que l'intrigue, l'adulation, l'intérêt n'ont jamais pu altérer dans mon cœur, rendu furieux par l'excès de la misère & par le fanatisme des partis, mon peuple m'auroit sacrifié ; mon peuple du moins, devenu insensible par l'excès de ses maux, n'auroit point volé à mon secours ; mes ennemis m'auroient accablé.

Des ennemis ! Qu'ai-je fait pour en avoir ? Le ciel m'est témoin que mon cœur fut toujour fermé au désir du crime. Quand j'ai connu par

quelles foiblesses ma cour vouloit me tenter, j'y ai toujours résisté : je me suis fait une douce habitude d'être bon. Pourquoi donc des ennemis? Pourquoi ont-ils publié que je voulois me sauver à Metz ? S'ils se servent de mon nom comme d'un instrument qui leur soit utile, qu'au moins ils ne fassent pas de leur roi un imbécille! Dans l'état où ils m'ont réduit, je n'ai pas trop du peu d'esprit qui m'est resté.

Et qu'aurois-je fait à Metz, à Lille ou à Strasbourg ? De qui ma misère auroit-elle tenté la fidélité ? Ai-je donc eu des desseins qui fussent contraires à l'ordre, à la paix, à la liberté même ? Pouvois-je me flatter que le soldat égorgeroit ses frères pour obéir à un roi qui fuit ses peuples ? La couronne m'est-elle donc si chère que je veuille la conserver au prix d'une guerre civile ? & quand j'aurois eu la férocité d'en former le vœu, avois-je assez de démence pour ne pas en pressentir l'impossibilité ? Ne sais-je pas qu'un roi qui fuit n'intéresse personne ? Aurois-je été dans les cours étrangères mendier une stérile pitié ? Qu'eût fait l'Autriche pour moi? à peine peut-elle soutenir le poids des guerres qui l'ont épuisée. L'Espagne & la Savoie peut-être se seroient attachées à un roi banni, pour le remettre dans un royaume dont deux millions de bras ferment l'entrée. Est-ce bien sur la Prusse que je devois compter ? Auroit-elle fait pour le stathouder de France ce qu'elle a fait pour celui de Hollande ? Quelle impuissance aveugle de la calomnie !

Et comment me serois-je rendu à Metz? Quelles troupes m'y auroient accompagné ? Me serois-je dérobé *incognito* ? Eh ! mes amis, si vous avez la fureur d'inventer, au moins soyez vraisemblables !

Le premier payſan qui auroit tiré douze ſous de ſa poche m'auroit reconnu : le tocſin auroit sonné, & j'euſſe été arrêté.

Auroient-ils penſé que les ariſtocrates réunis euſſent formé une armée ? Ceux du dehors ne ſont qu'une poignée ; leurs tentatives auroient expoſé le grand nombre qui eſt reſté en France, qui veut jouir en paix de ce qu'on lui laiſſe, & qui gémit dans le ſilence des complots qu'on lui prête, & des cruautés qu'on ſe permet en son nom.

Quelles ames de boue ont donc imaginé que je voulois fuir ? Je l'ai dit ; plus d'une fois leur adresse inſidieuſe m'a ſuggéré cet acte de déſeſpoir. Si je les euſſe écoutés, ils m'auroient aſſaſſiné : mais je vis ; & je demanderai juſtice à mon peuple.

SOUVENIR XIII.

Favras.

CE projet de demander juſtice n'eſt pas ſage ; il vaut mieux que je laiſſe au temps à guérir les bleſſures que j'ai reçues : ſi j'avois le malheur de la demander, cette juſtice, je n'y réussirois pas : juſqu'à préſent on m'a fait perdre tous les procès que j'ai eus.

De qui d'ailleurs puis-je l'obtenir ? les parlemens n'exiſtent plus ; les juges des départemens ne ſont pas encore inſtitués ; le châtelet a épuiſé ses forces, en condamnant Favras ; je n'ai donc que la reſſource de m'adreſſer au comité de mon diſtrict. Mais ſuis-je aſſuré que le préſident de Saint-Germain

l'Auxerrois voudra ſe brouiller pour moi avec le préſident fougueux du terrible diſtrict des Cordeliers ? N'aurai-je pas contre moi les Marat, les Camille Deſmoulins ? La Chronique tonnera ſi je m'expoſe à cette démarche : Villette, qui n'aime pas les rois, y fera inſérer une épigramme ou une petite lettre contre ma cauſe ; il eſt de la connoiſſance de ces meſſieurs, & probablement ces meſſieurs ſont de la ſienne. Si j'étois bien sûr de Prudhomme, j'oſerois tenter quelque choſe en ma faveur. Marat & Deſmoulins ſont les Ajax & les Achille de la révolution, mais Prudhomme en eſt le Diomède ; il bleſſe & protège ſes dieux à la fois. Son nom m'inſpire de la confiance ; il faut qu'il me faſſe obtenir juſtice : je me trompe fort pourtant, ou il aura été du parti des diſtricts qui n'ont pas voulu qu'on recherchât les auteurs des journées du 5 & du 6 octobre. L'état ſeroit en danger, ſi pour le ſauver il n'y avoit pas d'impunité pour les aſſaſſins des rois.

Après tout, Mirabeau l'a dit, un roi n'eſt qu'un mandataire ; mais il avoit oublié de dire qu'on pouvoit lui envoyer des milliers de poignards pour *mandats*. Et c'eſt-là ce qu'on appelle ſauver la patrie, à qui appartient la ſouveraineté ! Je doute que Prudhomme oſe dans ſon Journal s'écarter d'un principe qui eſt le ſalut de l'état ; mais s'il trouvoit le moyen de concilier cet amour de la patrie avec l'honneur outragé d'un monarque preſque égorgé ſous les yeux de ſon peuple, je le prierois de faire paſſer au châtelet ma timide & juſte requête, & de l'appuyer.

Humble pétition de Louis *au Châtelet.*

Messieurs,

Vous faites un digne usage de l'autorité que vous a confiée la nation. C'est à votre auguste tribunal que sont portées les réclamations du peuple français contre les monstres qui oseroient tenter une contre-révolution. Vous êtes légitimement les juges provisoires de quiconque attenteroit à l'honneur, à la dignité, à la sureté de la nation ; & déjà vous avez fait pendre *provisoirement* l'indigne Favras : *je vous en remercie très-sincèrement.* Il avoit l'abomination de publier qu'il m'aimoit beaucoup. Si cette assertion n'étoit pas un crime de lèse-majesté, c'étoit au moins un crime de lèse-nation, & vous avez bien fait de le pendre.

Je ne sais quelle espèce d'abbé n'avoit pas trouvé ma femme tout-à-fait jolie. Très-courageusement vous l'avez envoyé aux galères, & *je vous en témoigne ma reconnoissance* ; elle est d'autant plus sincère, que véritablement ma femme est très-jolie.

Je vous rends graces aussi de n'avoir pas mis au carcan certaine demoiselle de Bissy. Son crime étoit cependant des plus graves ; elle avoit envoyé vingt-cinq mille francs à mon gros petit frère. A ce forfait déjà énorme, elle avoit ajouté une circonstance qui tient du sacrilége ; vous savez qu'elle fit passer cet argent par la main des Capucins. Cette profanation lui a mérité six mois de prison ;

mais

mais vous avez fait grace & des capucins & du carcan ; *je vous en remercie.*

Que ne vous dois-je pas pour mes généraux, que vous avez ſi courageuſement protégés? Ils ont ſuppoſé des ordres qu'ils n'ont pas exécutés. C'eſt un double forfait qui tient au crime de lèse-majeſté & de lèse-nation ; vous les avez blanchis dans le fort de votre conſcience ; & pour faire amende honorable à la juſtice vous avez fait pendre Favras. *Je vous en remercie ;* car j'aime encore mes généraux, & ſur-tout le vieux maréchal, quoiqu'ils m'ayent ſuppoſé des ordres, & qu'à ce crime ils ayent ajouté celui de fuir lâchement le champ de bataille.

Il reſte un mien couſin, ci-devant prince de Lambeſc ; je n'oſe vous ſupplier de lui faire grace ; votre excès d'indulgence révolteroit tout Paris. Quand ſur la place de mon aïeul il déployoit les manœuvres ſavantes d'un grand général, il rompit tout-à-coup ſes eſcadrons pour ne pas fouler une femme & un enfant qui étoient tombés aux pieds de ſes chevaux. Les mouvemens furent dérangés, les rangs s'ouvrirent, & ce contre-temps ſauva les Tuileries, la femme & l'enfant. On tient pour maxime qu'à la guerre il faut être ſans pitié. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir ſabré un vieillard, il falloit encore ſabrer & la femme & l'enfant ; vous prononcerez donc, dans la lenteur de votre juſtice, ce que vous devez de rigueur à des crimes d'autant plus dangereux que leur impunité eſt un attentat contre la diſcipline militaire : je n'oſe vous demander ſa grace, mais je compte beaucoup ſur votre indulgence ; *je vous remercie donc bien ſincèrement.*

Il me reſte une autre grace à vous demander.

Vous avez promis à la nation de venger l'outrage qu'elle a reçu dans la perſonne du roi & de ſa femme, la nuit que mon palais fut inondé de brigands. Quand tiendrez-vous votre parole ? Je vous déclare complices ; ſi vous ne me vengez pas ; & ſi vous en avez la volonté, je vous ſomme de me dire pourquoi depuis huit mois vous n'avez pas commencé ? Qui vous retient ? Craignez-vous de ſuccomber ſous la violence des partis ? Auriez-vous peur des ariſtocrates ? Je vous certifie qu'ils n'ont point voulu m'aſſaſſiner. Quoique la reine ait *tout vu*, *tout ſu et tout oublié*, moi j'ai auſſi tout vu, tout ſu, mais je n'ai pas tout oublié ; & je vous garantis que mes aſſaſſins ne ſont point ariſtocrates. Qui que ce ſoit qu'ils puiſſent être, faites m'en prompte juſtice, ou je vous dénonce à l'Europe entière : je ne veux pas être aſſaſſiné pour rien ; je vous préviens d'ailleurs que je m'en ſuis plaint à Prudhomme.

Je ſuis très-parfaitement,

MESSIEURS,

Votre juſticiable,
LOUIS, reſtaurateur de la liberté françaiſe.

SOUVENIR XIV.

Chambre des Ducs et Pairs.

J'AUROIS mieux fait de m'adresser à la chambre des pairs : elle m'eût fait prompte justice de mon vassal Philippe-le-Roux ; ce n'est que là où les droits du seigneur suzerain sont respectés. A peine aurois-je prononcé ma plainte, que les ducs de Montmorency, de la Rochefoucault, de Mortemar, de Liancourt, se seroient levés ; & pleins de fidélité & de vénération pour ma personne royale, ils auroient déclaré mon cousin prévenu, atteint & convaincu de félonie & vilainie, & pour ce l'auroient condamné à être décapité, ses biens confisqués à mon profit ; ce qui eût ajouté grandement à la petite pension que me fait l'assemblée nationale. J'aurois pu compter sur les Taillerand, Sabran, Tonnerre. Les Montbazon, les Thouars, les Brissac, Bouillon, Luxembourg, Noailles & Béthune m'auroient donné ou vendu leurs voix. D'Harcourt, Havré, Duras et Rohan. --- Mais *où laissois-je égarer mes vœux et mon esprit?* Ces noms, quelque sonores qu'ils soient, sont anéantis dans la balance des pouvoirs. A côté de leur antique splendeur, se sont élevés : *Sue*, *Cornu*, *Blacque* & *Tirlot*, *Stapard*, *Velut* & *Sprotte* ; *Patu*, *Hurel*, *Maupetit* & *Crochard*. Moi-même, j'ai sanctionné l'abolition de ma noblesse. Dans l'égalité de tous, comment n'ai-je pas vu mon néant et le leur? J'en dirai un mot à Mathieu de Montmorenci.

DIALOGUE

Entre Louis et Mathieu de Montmorenci.

Louis. Jeune homme, vous avez fait un grand ſacrifice. Renoncer aux prérogatives de votre naiſſance ! Vous ne savez donc pas que votre origine se perd dans la nuit des temps ; que le sang qui a coulé dans les veines de vos rois, n'est pas plus pur, plus illuſtre que le sang que vos aïeux vous ont tranſmis !

Mathieu. Sire, vos aïeux et les miens remontent à l'origine du monde. Dans le règne de la nature, il n'eſt point de bâtard, Mirabeau me l'apprit. Conſultez Barnave & Chapelier ; ces grands génies vous diront, ſire, comme ils me l'ont dit, que tous les Français ſont deſcendus de père en père juſqu'à nos jours. Egalement anciens, ils ſont égaux. Tels ſont les droits de l'homme ; car Mirabeau me l'a dit.

Louis. Votre précepteur vous a dit une grande ſottise. Elle coûtera cher à vos descendans, dont vous bleſſez les intérêts. Les places et les rangs leur étoient assurés. Pour les obtenir, il ne falloit que ſe donner la peine de les demander. Etes-vous bien certain qu'ils les mériteront ?

Mathieu. Quel que soit leur démérite, ſire, j'ose eſpérer qu'il y aura toujours pour ma race une niche dans un coin de district. Heureux toutefois ſi mes rejetons, à mon exemple, peuvent transmettre mes honneurs de législature en législature !

Louis. Songez-vous que les enfans de M. Pail-

lard feront égaux en droits aux vôtres ; que les enfans de tous les autres Paillard auront aussi les mêmes droits ; que, dans la concurrence, les Mathieu pourroient bien ne pas trouver leur niche ? Etes-vous sûr de leur laiffer des poumons qui en fassent des orateurs ? Il étoit bien plus sage de leur conferver ce que vos aïeux vous avoient confervé. C'eft un dépôt facré qu'ils vous avoient confié. Vous avez trahi leur efpérance, et les droits de votre poftérité.

Mathieu. Les droits de ma poftérité ne valent pas les droits de l'homme. Target me l'a fort bien prouvé. Tous les fiècles précédens étoient le règne des abus. Nous les avons proscrits ; voici le beau règne des droits et de l'égalité. Vivent Target, Mirabeau et Chapelier ! Vive Barnave ! et après ces grands noms, vive Mathieu de Montmorenci !

Louis. Mon cher Mathieu, vous reffemblez à un joueur opulent qui veut jouer avec des gueux. Vous ne pouvez leur gagner que des liards, ils peuvent vous gagner des millions.

Mathieu. Sire, comparaison n'est pas raison. L'abbé Syeyes me l'a dit.

Louis. Tous ces philosophes ont égaré votre raison ; je le vois avec douleur ; fi, en foutenant les droits de la nobleffe, vous euffiez foutenu les miens, mon cher Mathieu, vous auriez époufé ma fœur. Oui, vous auriez été mon frère. Vous favez que déjà plus d'une alliance unit les Montmorenci aux Bourbons.

Mathieu. Oui, fire, je fais..... que déjà je fuis votre frère par le droit, puisque nous fommes égaux ; mais, Sire, je ne puis l'être par le mariage.

Louis. Eft-ce bien vous, Mathieu, qui refusez ma fœur ?

Mathieu. Oui, ſire, et je le dois à ma poſtérité. Vous-même en avez fait l'obſervation. Eſt-ce en m'uniſſant à des filles de roi que je donnerai des poumons robuſtes à mes enfans ? Dieu me garde de les priver ainsi des honneurs ſublimes qu'ils peuvent eſpérer comme orateurs ! Ah ! Mirabeau ! que n'avez-vous une ſœur qui vous reſſemble !

Louis. Vous êtes fou, & de plus, insolent. Sortez, monſieur Mathieu.

Mathieu. Je sortirai, sans doute, c'eſt ma volonté, & c'est le droit de l'homme. Mirabeau, Target & Barnave m'applaudiront. Quand pourrai-je égaler le mérite ſublime de Charle & d'Alexandre Lameth ?

SOUVENIR XV.

Les Orateurs.

Je n'en reviens pas. Il faut être bien aveugle, ou furieusement épris du bien public, pour renonçer de plein gré aux avantages d'une illuſtre naiſſance. Je me croyois fou, parce que j'étois ſeul en oppoſition de pensée avec tous les autres ; mais je vois parfaitement que ce ſont eux et non pas moi. Il faudra me réſoudre à marier ma ſœur à quelque prince étranger, ou à l'un des vainqueurs de la baſtille. Délicate comme elle eſt, il ne feroit pas poſſible qu'elle mît des orateurs dans la famille des Mathieu. Puis-je les blâmer de cette frénéſie, puiſque tout a changé, et que ce ſont les orateurs qui ont tout changé ? Les orateurs ont tout fait ; ce ſont eux qui ont préparé la ſéance du 4 août ſoir.

Le Champagne put à peine suffire à leur éloquence. C'est aux orateurs qu'eft dû le *veto* : leur voix forte & puiffante a tonné dans les cafés, dans les faubourgs. Mille foutiens font venus au fecours de l'orateur, et le *veto* n'a pu passer. Les orateurs ont amené la journée du 14 juillet; ils ont amené, de concert avec la famine, celle du 5 octobre. Les orateurs ont encore transféré le droit de la guerre & de la paix. Ce font eux qui ont formé les communes, les diftricts, les municipalités. Un orateur de diftrict fait paffer fes oracles dans toute l'affemblée; il eft le grand prêtre du temple, l'appui de la commune et l'organe des loix. Un orateur eft un méchanicien habile qui difpofe en maître des fibres de fes machines; s'il ne frappe pas les cœurs, il frappe au moins les oreilles. Dois-je donc être furpris que toute la face du royaume foit entièrement changée, puifque les orateurs ont tant d'influence, et que jamais les orateurs ne furent fi nombreux qu'à préfent?

Il eft un art fur-tout que j'admire, & qui fait partie de l'art des orateurs. C'eft le grand art de la féduction. Quand la parole a perdu fon pouvoir magique, la famine eft aux ordres de l'orateur. L'or écarte les bleds, rapproche les fuffrages par les befoins; l'or entre leurs mains confond tous les droits, tous les intétêts, tous les rangs. L'or a rétabli l'égalité, les droits de l'homme; l'or a fait la constitution qui fera le bonheur de la France & des rois. Graces foient donc rendues aux orateurs & aux moyens dont ils favent difpofer. Mon coufin Philippe-le-Roux a été le plus grand orateur du fiècle. Depuis plus d'une année, je fuis, fans contredit, le plus pauvre orateur de mon royaume.

SOUVENIR XVI.

Les Parlemens.

Les parlemens ont fait beaucoup, a-t-on dit, pour la France; ils n'ont rien fait pour moi; je ne suis pas fâché de leur suppression. Ils m'ont tant résisté! S'ils avoient aimé, comme ils l'ont dit si souvent, la royauté, je serois encore un excellent orateur; car j'aurois beaucoup d'argent. Mais ils se sont roidis contre Calonne, puis contre Brienne, puis enfin contre moi. Je n'ai pu mettre d'impôts, et les impôts sont la force et la parole des rois.

S'ils ont réussi dans la résistance qu'ils m'ont faite, je suis charmé qu'ils n'ayent point réussi dans les intérêts qu'ils vouloient séquestrer. Les voilà détruits, leurs privilèges; ils payeront malgré eux l'impôt territorial, le timbre, et pis encore peut-être. Que ne prenoient-ils des arrangemens avec moi? Ils en sont les victimes et moi aussi : *c'est ce qui me console.*

Il y avoit long-temps que je n'avois chanté; je ne croyois pas devoir ce bonheur là à mon parlement. Je m'étonne que l'assemblée nationale ne rappelle pas à mon souvenir le chancelier Maupeou : qu'a-t-il fait pour être exilé? C'étoit l'ennemi des parlemens; l'assemblée devroit y avoir égard, & sur-tout aux cinq cent mille livres qu'il nous a prêtées. Si cela étoit du ressort du pouvoir exécutif, je le rappellerois, puisqu'on s'est servi de moi pour le confiner à sa terre.

Je

Je ferois curieux de savoir fi M. de Maupeou avoit fur la formation des juges les mêmes idées que l'affemblée. Nous autres rois, il ne nous faut qu'un moment pour faire un général d'armée, un amiral, un miniftre, & même un ambaffadeur qui représente notre perfonne; auffi ne faut-il qu'un moment pour les remettre dans leur premier état : feroit-ce la même chose d'un juge, par hafard? Je croirois affez que ce métier là exige toute la vie d'un homme; & quand les juges auront rempli leur fix années d'élection, que feront-ils après? je leur confeille d'aprendre un bon métier, s'ils ne veulent fe trouver au dépourvu. Au refte, quand il eft queftion de juger, je m'en rapporterois bien au hafard autant qu'à la prudence des juges.

SOUVENIR XVII.

Le Hafard.

Le hafard va souvent plus loin que la prudence. Voltaire avoit raison; ce grand homme a tout vu et tout dit : il faut que le hafard place en Angleterre un miniftre qui s'avife de mettre une taxe de trois fous fur des peuples qui font à dix-huit cents lieues de moi, & que le *hafard* y ait mis l'auteur du *fens commun*. Au nom du *fens commun*, auffi-tôt les deux peuples fe font la guerre; *le fens commun* me dicte d'y prendre part; & le hafard, d'accord avec *le fens commun*, charge mes vaiffeaux de lauriers, de dettes, & d'une épidémie de liberté. Cela m'a coûté bien cher; je ne puis trop m'en fouvenir.

Sans le *hafard*, que feroit l'affemblée nationale ? Je ne parle pas du *fens commun*, il n'eft pour rien dans la querelle des trois ordres; mais le *hafard* n'a pas voulu que Mirabeau fût pendu, et Mirabeau a tout bouleverfé : quel homme que ce gros *bulldog* !

Quand il enleva la maîtreffe de fon hôte, qu'il vendit fes robes & l'abandonna, fi le hafard l'eût fait arrêter, il étoit pendu, et la France fauvée ; les états généraux plus paifibles n'auroient point agi par efprit de haine, les abus feroient réformés, je ferois roi & la France heureufe.

J'admire encore les effets du hafard dans l'heureux Mirabeau. Pourfuivi par le jufte reffentiment de la Pruffe, il alloit fuccomber fous un décret : Séguier déjà tenoit le glaive. Dans la confufion qu'excitoit la tenue des états-généraux, il a échappé à la profcription ; en horreur à tous les honnêtes gens de fa cafte, il fe fit marchand pour être roturier. Dieu fait comment ce plébéïen s'eft vengé depuis, de moi, des miniftres, et des grands et des prêtres. Voltaire avoit donc raison quand il a dit :

Le hafard va fouvent plus loin que la prudence.

SOUVENIR XVIII.

Les Prêtres.

VOLTAIRE avoit encore raifon lorsqu'il écrivoit au grand Fréderic qu'un jour l'argent manqueroit en France, qu'on prendroit les biens de l'églife pour combler le *déficit*, que tous les partis fe réuniroient pour piller les monaftères, et que le be-

soin public acheveroit ce que la raison n'avoit pu faire ; la diſſolution de tous les ordres religieux & la réforme des prélats et des abbés.

Je ne ſais ce que M. d'*Autun* gagne à cette réforme dont il s'eſt montré le plus ardent zélateur ; mais je ſais bien que j'y perds beaucoup. L'égliſe me prêtoit quand j'avois beſoin d'argent ; les peuples, ſoumis au frein myſtique, étoient plus dociles à recevoir le joug des rois. Encore, ſi pour m'en dédommager, Avignon & le comtat rentroient sous ma domination. Mais quelque événement qu'il arrive, je ſuis trop convaincu que le pape et moi nous y perdrons beaucoup. Les moines y gagneront la liberté, une penſion, une femme peut-être, et l'abbé de *Périgord* la haine de tous, digne récompenſe d'un ambitieux hypocrite. *A chacun ſelon ſes œuvres.*

DIALOGUE

ENTRE LE LIEUTENANT CRIMINEL, BACHOIS ET LOUIS.

Louis. M'apportez-vous des nouvelles de ma pétition ? Serai-je vengé de Philippe-le-Roux ? ou plutôt la nation le fera-t-elle de l'outrage qu'elle a reçu dans la perſonne de ſon roi ?

Bachois. Sire, vous devez tout attendre de notre amour et de notre reſpect pour votre majeſté ; mais le temps de la juſtice eſt encore reculé. Nous craignons Philippe et ſes partiſans ; pour ne manquer ni à la juſtice que nous devons à votre majeſté, ni à la ſureté que le châtelet doit à ſes membres, peut-être donnerons-nous notre démiſſion.

Louis. Votre démiſſion, Bachois ! Il n'y a donc plus de justice à Paris ?

Bachois. Sire, vous y trouverez encore les diſtricts & le tribunal de la police.

Louis. Mon pauvre Bachois ! vous êtes tous de pauvres gens ! vous avez ſacrifié Favras à la crainte du reſſentiment populaire ; & vous ſacrifiez à cette indigne crainte ce que vous devez à l'honneur de votre tribunal, à la nation, à ma personne, à l'Europe entière.

Bachois. Je vous le répète en tremblant, ſire, les poignards des aſſaſſins égorgeront les juges, ſi nous avons la témérité de les dénoncer. Nous ſerions maſſacrés, & vous ne ſeriez point vengé.

Louis. Lâches que vous êtes ! Que vous fait de mourir, ſi vous mourez fidèles à vos devoirs, à la patrie, à ce que vous devez à vos rois ? Pourquoi, depuis ſi long-temps, ſuſpendre le glaive de la juſtice, ſi vous n'indiquez les ſcélérats qu'il doit frapper ? Autoriſés par l'aſſemblée nationale qui vous a preſcrit de rechercher les criminels & de les dénoncer, vous avez craint de remplir ce devoir ſacré ? Juges indignes de l'être ! il vous ſied bien d'avoir oſé remplacer les parlemens !

Bachois. Les parlemens auroient imité notre prudence, ſire. Il eſt de ces tems malheureux dans l'hiſtoire des peuples où la juſtice eſt ſans force ; où les citoyens, égarés par les diviſions, ne connoiſſent plus de frein ; où l'eſprit de diſcorde & de fanatiſme précipite les partis dans le déſordre & dans le crime. Un bandeau fatal couvre les yeux. On ſuit au hasard les bannières qui ſe préſentent, juſqu'au moment où la victoire déclare que le vaincu eſt coupable. C'eſt alors que le vainqueur ſévit, s'il ne préfère de pardonner. Mais quand deux partis ont à ſe reprocher des excès égale-

ment criminels, et que l'empire est ſauvé, il est beau d'être généreux alors; tous les citoyens doivent trouver leur grace et leur ſureté dans le ſalut général.

Sire, ſi votre juſtice revendique les coupables du 6 octobre, la vindicte de la nation réclame ceux de juillet. Votre majeſté a de grands intérêts à préférer la clémence; le châtelet l'a preſſenti. Peut-être l'aſſemblée nationale elle-même n'a point d'autres vœux. Elle pardonne à l'incendie; elle peut faire grace au meurtrier, ſire. Ainſi, pour ſatiſfaire à la fois au peuple qui nous outrage, à votre majeſté qui préfère le bien général à tout ce qui lui eſt perſonnel, à la nation qui auroit trop à punir, le châtelet penſe qu'il ne doit dénoncer perſonne, & qu'il vaut mieux, pour la ſureté de ſes membres, renoncer à une magiſtrature qui va s'éteindre, que d'alarmer toute la France par des dénonciations dangereuſes. Sire, pardonnez à tous, ſoyez heureux de la réunion de tous, *et félicitez-vous de ce qu'ils n'ont pas réuſſi.*

SOUVENIR XIX.

La Confédération.

BACHOIS a raiſon. Que m'importe en effet que Phillippe-le-Roux ſoit pendu, s'il faut que mon gros petit frère & ſes amis le ſoient auſſi? Ne vaut-il pas mieux que je lui pardonne l'injure qui m'eſt perſonnelle, afin qu'entraînée par ma clémence la nation remette aux uns & aux autres une grace dont ils ont tous beſoin. Le trop pru-

dent Bachois & ses confrères, non moins prudens que lui, ménagent à la fois les deux partis. L'abbé Fauchet & M. Coulon seroient plus vigoureux. La pitié & la clémence sont des foiblesses que l'énergie de leur patriotisme ne passeroit ni à Bachois, ni à moi; mais que fait à Bachois & à moi le sentiment de ces deux polissons? Qu'ai-je dit! M'est-il permis de traiter ainsi mes égaux, mes frères? Je ne puis me le dissimuler, la constitution nous a rendus tous frères, tous égaux; à peine m'a-t-elle laissé le droit d'aînesse. En dépit de la constitution & de la fraternité, je ne puis souffrir cependant que le petit abbé Fauchet, mon frère, dans un sermon peu évangélique, ait avancé que mes frères les aristocrates ont crucifié Jesus-Christ; et là-dessus je dis que mon frère le mineur est un polisson. Mon frère Bachois me paroît d'une humeur plus conciliante. Ses confrères sont plus doux, plus humains; je crois qu'ils seroient charmés de voir à la grande confédération mon cousin Philippe-le-Roux, mon gros petit frère d'Artois, mes cousins Condé & Bourbon, le vainqueur de Berghen, notre bon archevêque, et tous ceux qui dépensent les écus de France en Italie, en Suisse, en Allemagne & en Angleterre. Que de bon cœur je voudrois les voir, dans ce jour d'union, se donner un baiser fraternel, & se jurer de n'avoir d'autres rivalités que le désir d'être utiles à la patrie!

Je verrai donc Mirabeau l'aîné appuyer ses grosses lèvres sur le visage joufflu de l'abbé Maury. Cazalès pressera la main de Barnave. Le sévère Camus abaissera ses superbes cils en s'avançant vers d'Espréménil! Bouthillier le ventru caressera le menton aux deux Lameth! Et l'abbé Poule & l'abbé Goutte passant avec le curé Grégoire, des bras des évêques qu'ils ont dépouillés et honnis,

ſe précipiteront dans les bras de M. d'Autun, qui, d'un ſourire amical & patelin, gracieuſement ſaluera le vicomte de Mirabeau ! Heureux jour où tous les Français feront ſerment de s'aimer ! Serment ſemblable à ceux de l'amour ! Inconſtans, légers & frivoles, mes chers Français auront oublié le lendemain ce qu'ils ſe ſont juré la veille; et c'eſt bien là ma plus douce eſpérance.

DIALOGUE.

LOUIS, BAILLY, LA FAYETTE.

Le Rouge et le Bleu.

Louis. Mon cher la Fayette, me diriez-vous bien pourquoi vous avez fait tapiſſer tout mon royaume en bleu ? & vous, M. Bailli, ce que vous prétendez faire de ce drapeau rouge, que vous avez ſerré dans une alcove de votre mairie ? Ces deux couleurs ſont-elles bien néceſſaires à la proſpérité de la France ?

La Fayette. Sire, ce ſont les livrées de la conſtitution; ſans le rouge, ſans le bleu, elle n'auroit point de caractère qui la diſtingue, & dans une occaſion dangereuſe on ne pourroit la reconnoître.

Bailly. Le bleu fait un honneur infini à mon général; il eſt de son invention, & je lui donne la préférence ſur le rouge; tant que ces deux couleurs ſeront reſpectées, ſire, vous régnerez en paix: je le jure ſur le rouge & ſur le bleu.

La Fayette. Et moi, ſur le bleu & ſur le rouge; lorſque les avocats & les curés déterminèrent les eſprits à la révolution, je ſentis bien que, pour les

y attacher, il falloit leur donner une couleur. Je dis aux parisiens : messieurs, habillons-nous en bleu; que ce soit le signe de notre liberté.

Bailly. C'étoit beaucoup pour commencer la révolution ; mais il falloit encore le rouge pour la consolider. Les émeutes des révolutionnaires, si utiles à la confection des décrets, pouvoient se porter trop loin. Mirabeau le prévit ; pour les contenir, il leur assigna pour limites le rouge & le bleu.

La Fayette. C'est la sauve-garde de ces messieurs, & un frein terrible pour les citoyens turbulens.

Bailly. Sans doute. Quand ils menaceront de s'égratigner, on les fusillera : il faudra bien qu'ils respectent la nation, la loi & le roi.

Louis. Puisque les curés & les avocats ont eu tant de part à la révolution, je suis étonné, messieurs, que vous n'ayiez pas adopté leur couleur : par reconnoissance, il falloit mettre le royaume en deuil.

La Fayette. Sire, ce sont les aristocrates qui ont mis votre royaume en deuil.

Louis. De bonne foi, la Fayette, vous n'êtes donc pas aristocrate ?

La Fayette. Moi ! sire ! l'élève de Washington ! moi qui combattis pour la liberté, dès que je pus me connoître !

Bailly. Sire, je garantis le civisme du général.

Louis. Et vous a-t-il garanti votre *livrée*, M. le maire ? Dans le fond du cœur, je vous croyois tous deux un peu aristocrates.

La Fayette. Puisqu'il faut vous découvrir la vérité, et vous montrer, sire, toute l'horreur que m'inspire l'aristocratie, je vous dirai que le premier

mier je conſpirai contre elle ; oui, ſire, je conſpirai ; je me demandai pourquoi les courtiſans les plus vils avoient toutes les graces, les dignités, les emplois, les faveurs ; je me concertai avec les nobles que leur mérite ou leur jalousie avoient rendus ennemis ſecrets des miniſtres & de la cour. Nous trouvâmes dans le royaume les cœurs ſi bien diſpoſés, qu'un an avant le mois d'octobre paſſé, il y avoit déjà plus de cent mille ſouſcriptions pour renverſer le gouvernement ; oui, ſire, plus de cent mille. La révolution, j'oſai le prédire alors, ne dépendoit plus ni de votre volonté, ni du génie de ce M. Necker, ſi vanté, je ne ſais pourquoi ; & ſi décrié, on en ſait un peu mieux le pourquoi.

Louis. Vous avez donc conſpiré ?

La Fayette. D'une manière admirable ! Lorſque nous touchions au dénoûment, vous rappellez-vous, M. Bailly, toutes les rumeurs qui ſe répandoient à Paris, qu'on avoit trouvé des magaſins d'armes ; que les ariſtocrates en faiſoient entrer ſecrètement ? c'étoit nous, mon cher Bailly, qui étions les ariſtocrates. Nous connoiſſions déjà l'art de gouverner les eſprits par des inſinuations adroites ; & dans cette occaſion, cet art nous ſervit à merveille ; auſſi l'exploſion ſe fit par-tout, et preſque au même inſtant.

Louis. Vous avez conſpiré ! le fait eſt clair. — Non, vous n'êtes point ariſtocrate ; mais, la Fayette, vous m'avez perdu, & pour me perdre, vous vous exposiez à être pendu ! Quand le 5 octobre on conſpiroit contre moi, vous fûtes menacé de la lanterne. Ne prévoyez-vous rien dans l'avenir qui puiſſe vous épouvanter ?

Bailly. Sire, la loi martiale garantira déſormais

la tête de mon général ; je le couvrirai du drapeau rouge.

Louis. Et si vous vous laissez surprendre, comme vous le fûtes au mois d'octobre, car vous n'avez rien su, M. le maire ; de quoi votre drapeau rouge servira-t-il au commandant général ?

La Fayette. Je suis cher à la garde nationale ; elle me défendra.

Louis. Il me semble qu'il eût été plus sage de vous en tenir à la couleur qui vous convenoit. Tenez, M. le marquis de la Fayette, je gage avec vous un *cordon bleu*, puisque c'est votre couleur favorite, que dans vos desseins de conspiration vous vous êtes laissé entraîner plus loin que vous ne l'aviez projeté. Je ne croirai jamais que vous ayez voulu renoncer pour vous & pour les Noailles aux faveurs de la cour & aux prérogatives de la naissance ; ma femme, qui se connoît en hommes, vous a jugé comme moi. Ecoutez : vous avez des moyens puissans entre vos mains ; méritez la gageure que je vous propose ; c'est votre intérêt, celui de vos proches, le mien, ce sera même celui de M. Bailly & de tout le royaume : voyez ma femme, je vous prie, & songez sérieusement à ménager adroitement le retour de l'ordre, et le rétablissement de la bonne cause.

La Fayette. Mais, la liberté, sire, c'est la véritable bonne cause ; c'est celle de tous les Français, comme ce devroit être celle du genre-humain. D'ailleurs, si jamais je pouvois l'oublier, les districts, les municipalités, les gardes nationales, que d'obstacles invincibles à surmonter !

Louis. Les districts se lasseront, ainsi que les municipalités ; nous pouvons confier ce soin à M. Bailly ; il suffira de l'aider de vos conseils ; il a

bonne volonté; mais il manque d'une certaine fouplesse dans les affaires. Au vrai, M. Bailly, vous ferez bien de vous concerter avec notre cher commandant, il a un talent particulier pour gagner les esprits. Mon cher marquis, quand vous le voudrez, vous ferez des gardes nationales ce qu'il vous plaira; l'état-major vous est déjà assuré. Les soldats drapiers, cordonniers, cabaretiers, perruquiers ne résisteront pas à vos insinuations, ma femme se prêtera à merveille. Les ministres n'attendent que l'occasion de vous seconder; espérons aussi beaucoup des protestations; espérons sur-tout & du temps & des hommes qui se lasseront de battre la caisse, et de faire des patrouilles de nuit. Tenez, marquis, je ne vous presse pas; mais une bonne coalition, voilà le nœud. De grace, voyez encore plus souvent notre bon comité autrichien; je ne vous en demande pas davantage. A propos, M. le maire, mes complimens à madame Bailly. Marquis, amenez-nous madame de la Fayette.

La Fayette et Bailly. Ah! sire! vous nous confondez, & si......

Louis. Point du tout; c'est vous qui m'avez confondu, quand vous m'avez abandonné; revenez à moi; je vous en conjure. Tenez, je ne l'oublierai de ma vie : un regard de pitié sur votre bon roi, j'ai le cœur si serré, que je ne puis retenir mes larmes.

La Fayette. Retenez-les, sire, pour la grande fédération. C'est-là que se verront des larmes! tout le monde y pleurera de joie.

Bailly. Le rouge et le bleu sur-tout s'y verront en abondance. Ce sera bien le plus beau coup-d'œil. Rome n'aura jamais eu rien de semblable. Les artistes, je le garantis, y feront leur devoir.

Puiſſent le ciel & les hommes y répondre ! Nous jurerons tous à votre majeſté....

Louis. De me rendre le pouvoir que vous m'avez ôté ?

La Fayette. Non pas cela, ſire ; mais nous jurerons d'être tous fidèles à la nation, à la loi & au roi.

LES CALCULS DE LOUIS.

Vingt-cinq millions ! Henri IV, mon aïeul tant vanté, n'en avoit que vingt-quatre ; & c'eſt avec ſes vingt-quatre millions qu'il a vengé les droits de ſa couronne, abaiſſé l'Autriche & l'Eſpagne. Encore a-t-il laiſſé, en mourant, un tréſor à la baſtille de plus de vingt-cinq millions ! Les rois de ce temps-là, je le vois bien, n'étoient pas volés comme les rois d'à préſent. Vingt-cinq millions ! Comme mes bons Pariſiens euſſent été ſtupéfaits, s'ils les avoient trouvés ſous les ruines de la baſtille !

Guignard raiſonne en vrai politique ; il eſt de fait que ſi j'avois eu vingt-cinq millions devant moi, les tours de la baſtille ne ſeroient pas cachées ſous terre. J'aurois pu enivrer mes gardes françaiſes, & maints autres régimens.

Vingt-cinq millions ! Il y a de quoi payer 250 bouteilles par ſoldat à une armée de deux cents mille hommes. Guignard eſt un homme de ſens ; je n'ai perdu mon autorité que pour n'avoir pas ſu calculer combien de ſoldats je pouvois enivrer.

Vingt-cinq millions ! Je veux ſupputer par mes doigts combien je pourrois gagner de Suiſſes avec ma rente conſtitutionnelle et nationale ; car certaines gens de mon conſeil affirment poſitivement

qu'un Suiſſe peut boire auſſi bien qu'un Français : & l'expérience m'a prouvé que ſi la raiſon ſe perd dans le vin, ſouvent on y retrouve la loi du plus fort.

L'aſſemblée a décrété qu'onze régimens Suiſſes coûteroient par année 5,693,799 livres. C'eſt comme ſi l'aſſemblée eût décrété que, pour m'aſſurer de vingt-deux régimens, il me faudra ſouſtraire onze millions à peu-près de ma penſion.

C'eſt une armée trés-reſpectable, qu'une armée de 33 régimens Suiſſes ou Allemands. La Tour prétend que cela me coûteroit dix-ſept millions. Necker, plus briſé dans les calculs, a porté cette dépenſe à 81,397 livres de plus. La nation me ſauvera les frais des affaires étrangères; Montmorin aſſure qu'en faiſant les miennes, les ambaſſadeurs croiront faire celles de la nation.

Guignard eſt un forcené. Cet homme ne veut me laiſſer que deux millions, deux cent vingt-quatre mille, huit cent quatre livres. Il dit qu'avec cette ſomme, je peux encore vivre en fermier-général, et qu'avec mes épargnes, j'ai de quoi ſoutenir une armée de 44 régimens.

Si je pouvois compter ſur l'économie de ma femme, j'aurois bientôt devant moi une centaine de millions, & je pourrois me réveiller avec une armée quatre fois plus redoutable. 4 fois 44 régimens ? Je réponds de l'économie de ma femme. Altière et vindicative, il faudra bien qu'elle ſacrifie à ces deux paſſions ſon penchant à la dépenſe. Que ne lui ai-je pas ſacrifié ? Si elle m'aime, elle fera comme moi; nous vivrons en bourgeois, attendant que nous puiſſions vivre, elle comme une reine, et moi comme un grand roi.

Quand je me ſerai ſourdement aſſuré par mes

épargnes d'une force au dehors, qui m'empêchera de travailler au dedans? plus heureux que Henri, je n'ai point à lutter pour abaiſſer l'Autriche & l'Eſpagne; je puis au contraire me promettre beaucoup de leur bonne volonté pour moi.

Henri a trouvé preſque toute la France en rebellion plus heureux; que lui, je compte ſur ma nobleſſe & ſur l'égliſe qui le traitoit en vrai bâtard. Chef de la garde nationale, j'enivrerai bien auſſi quelques-uns de ces meſſieurs. La Fayette me répondra des plus ſobres; l'indigence me vendra quelques faubourgs; l'amour de la paix, et ſur-tout l'inconſtance, me livreront les autres; je n'ai donc qu'un mot à dire à mes régimens: *Marche*!

J'ai eu tort, l'armée ne bouge pas; c'eſt que je ne ſuis pas encore certain de mes économies; je ne pouvois me tirer d'affaire avec 750 millions, comment ſur vingt-cinq en puis-je mettre vingt-deux de côté?

Oh! pour cette fois, la digne aſſemblée m'a bien ſervi; elle me permet de conſerver de mes domaines ceux que je voudrai. Je les veux tous; & dès-lors, je vois la contre-révolution comme ſi elle étoit ſous mes yeux. Combien de rois en Europe au-deſſous de mes finances!

Je demanderai donc *le Louvre*, je le louerai aux artiſtes & à quelques ſeigneurs.

Les Tuileries, outre mon logement, je puis encore en tirer parti, y établir un *club*, un arſenal, des amis.

Les Champs-Elyſées. Les dépendances en ſont peu de choſe; mais dans les grandes entrepriſes, il n'y a rien à négliger.

Vincennes. L'arbre de Louis IX n'y eſt plus:

c'eſt dommage, je l'aurois vendu bien cher à tous ceux qui déſirent la juſtice. On peut encore tirer parti des tours.

J'avois ordonné la vente de *la Muette*, de *Choiſy*, de *Chambor*. Je les revendique. *Choiſy* eſt un joli vide-bouteille, *la Muette* a bien ſes avantages, & je pourrai encore laiſſer *Chambor* à ce pauvre Polignac.

Verſailles, *Marly* & *Saint-Cloud* ont leur prix & leurs ſouvenirs : je les conſerve.

Meudon & *Saint-Germain* ne me ſeront pas refuſés. Je peux compter ſur les ſuffrages des noirs. Ils me donneront tout, pour peu qu'ils eſpèrent de me reprendre beaucoup.

Mais *Fontainebleau*, *Compiegne* & *Rambouillet*, puis-je me flatter que Barnave, Camus, Roberſpierre ne ſouleveront pas l'aſſemblée par leurs motions ? Rigides partiſans de la réforme, ils crieront au ſcandale. Appuyés des Lameth et Vignerot, ils ſe roidiront en janſéniſtes outrés. Chapelier, peut-être plus redoutable, les combattra; mais il faut imaginer une forme, une tournure qui lui plaiſe; il pourra ſe conſulter avec Riquetty : l'échange d'une chaîne d'or contre la corde peut me faire beaucoup d'amis. J'aurai donc Fontainebleau, Compiegne et Rambouillet.

N'ayons nulle obligation aux partiſans de Philippe-le-Roux; ayons, en dépit d'eux, tous mes domaines, puiſqu'ils m'appartiennent, & n'en ſéparons aucunes dépendances. Joignons-y les forêts; elles ſont miennes de droit, l'aſſemblée m'a permis de choiſir à volonté pour mes chaſſes, & telle eſt ma volonté. Pourquoi n'y attacherois-je pas la réunion des biens eccléſiaſtiques qui s'y trouvent? La terre du Pin en Normandie ſeroit conſervée

pour mes haras. Ne me faut-il pas une cavalerie? Celle de Pompadour, en Limoufin, me plaît par fon nom. Si le divorce a lieu, & que ma femme me quitte, le nom fi vanté de Pompadour n'a pas encore perdu fes fouvenirs. C'eft dans cette belle retraite que je peux faire des économies utiles; & comme un autre Pompée, frappant du pied la terre, en faire fortir une armée qui n'aura, je l'efpère, aucun Céfar à combattre.

SOUVENIR XX.

Le manifeste des Princes.

Me voilà donc à la tête de la révolution! & c'eft à moi de maintenir tout ce qu'on s'eft permis contre mon autorité : fottife de plus que je devrai à mon confeil. Ils prétendent que je dois ufer de la plus profonde diffimulation en attendant le manifefte des princes.

Eh bien, j'attendrai. Mais que produira ce manifefte? Mon pauvre coufin de Condé n'a point d'armée; & malgré qu'on l'ait vanté, je le crois un fort mauvais général. Le bel emploi qu'il a fait de fes foldats allemands! il s'eft laiffé furprendre comme un étourdi; fera-t-il mieux avec fes foldats italiens? Ils m'ont jeté dans un *imbroglio* fi grand, que de quelque côté que je me tourne je me vois à la merci de tout le monde : encore s'ils me laiffoient la difpofition libre de l'armée & des flottes, je pourrois, dans l'avenir, entrevoir quelque reffource : mais ils m'ont lié de cent chaînes d'airain.

Je ne vois autour de moi que la confufion des

partis;

partis ; au dehors, des orages prêts à fondre ſur mon royaume. On dit que mon frère de Provence eſt un ſavant ; s'il mérite cette réputation, il pourra m'éclairer.

LOUIS, MONSIEUR.

Louis. Puiſqu'il eſt vrai, mon frère, que vous vous êtes ſi bien débarraſſé de votre Favras, dites-moi : Si les princes et la maiſon de Bourbon ſe déclarent, quelle conduite ai-je à tenir ?

Monſieur. Farcy eſt-il sûr que Bonne ſe dévoûra comme notre généreux Favras ? Ah ! digne chevalier, je ne puis prononcer ton nom ſans verſer des larmes d'attendriſſement.

Louis. Et de reconnoiſſance, mon frère. Mais au fait : quel parti prendre ? Faut-il laiſſer pendre Bonne ? Comment Farcy le déſavouera-t-il ?

Monſieur. Et que dit la Reine, mon frère ?

Louis. Elle plaint ce pauvre Guignard ; elle voudroit que *Bonne* ne fût plus de ce monde.

Monſieur. Quand on veut le bien, mon frère, & qu'on le veut d'une volonté ferme, il eſt bientôt *exécuté*.

Louis. Que voulez-vous dire par là, mon frère ? Bonne eſt ſous la puiſſance de deux comités. C'eſt ce qui fait trembler Farcy.

Monſieur. Ne craignez rien pour Guignard ; je le connois. Bonne ſeroit-il plus dangereux pour lui que Favras ? Pilote auſſi habile qu'intrépide, c'eſt quand les flots mugiſſent, qu'à la faveur même des flots, il échappe au naufrage ; & c'eſt par les comités qu'il échappera aux recherches des comités.

Louis. Mais ces comités, mon frère, ſont d'une vertu incorruptible.

Monſieur. Je le ſais bien, mon frère; & c'eſt ce qui soutient mon eſpoir; incorruptibles, ils doivent obéir au commandant général : c'eſt aux comités, c'eſt à la Fayette à mettre Bonne en sûreté.

Louis. Plus vous parlez & moins je vous entends.

Monſieur. Farcy en rira comme un fou. Il ſera plaiſant, en effet, que la Fayette & le comité..... Ah! les bonnes gens! quand ils ne peuvent être utiles par eux-mêmes, leur nom ſert encore de prétexte au bien public.

Louis. Saint-Prieſt ſeroit-il aſſez fou que de rire, quand il eſt dénoncé?

Monſieur. Il rira bien plus fort le 13 juillet. La meilleure pièce ne ſera pas celle du 14; mais la *farce* de la veille vaudra bien celle du lendemain. Va, mon cher Bonne; & qu'un génie favorable ne te ramène que dans un temps plus propice!

Louis. Que de myſtères autour de moi! Mon ame s'ouvre avec tant de confiance; et rien de ce qu'ils penſent ne m'eſt communiqué!

Monſieur. Au vrai, je vais vous dire ce que je ſais : Philippe d'Orléans vient réprendre ſa place à l'aſſemblée nationale.

Louis. Il y revient! ſi jamais il oſe y reparoître, je le livre au comité.

Monſieur. Chargé de vos ordres ſuprêmes, après les avoir remplis, ne faut-il pas qu'il ſe rende auprès du chef de la révolution?

Louis. Je le ferai pendre, vous dis-je.

Monſieur. Soumis à vos ordres, mon frère, je ne puis qu'applaudir.

LE RETOUR D'AMBASSADE.

Monſieur. Eh ! bonjour, M. d'Orléans ; vous nous revenez, j'eſpère, en bonne ſanté.

D'Orléans. Toujours avec les mêmes diſpoſitions. Mais, permettez que je préſente mon reſpect à ſa majeſté. Sire, M. la Fayette ſait pourquoi je ſuis parti, comme il ſait pourquoi je ſuis revenu ; M. de Montmorin a dû vous le dire. Heureux que je puiſſe en ce moment aſſurer votre majeſté avec quel zèle j'ai rempli les ordres dont il lui a plu m'honorer.

Louis. Ces ordres ne ſont point remplis, puiſque vous êtes de retour.

Antoinette. Quelle imprudence à votre majeſté ! va-t-elle éclater comme un enfant ? Certes, M. d'Orléans, je ſuis fort aiſe de vous revoir.

D'Orléans. Ah ! Madame, votre majeſté peut compter.....

Antoinette. J'ai tout compté, M. le duc ; mais contez-nous ce qu'on fait en Angleterre. Sire George eſt-il toujours de nos amis ? De quels yeux M. Pitt voit-il notre admirable conſtitution ? Les courſes vous ont-elles été favorables cette année, M. le duc ?

D'Orléans. Madame, à vous parler avec franchiſe, j'avois aſſez bien commencé ; mais une jument à poil bai m'en a fait perdre le prix : une autre fois peut-être je ferai plus heureux !

Antoinette. J'ai toujours craint pour vous, mon cher couſin, les jugemens à poil bai.

La Fayette. M. d'Orléans eſt le meilleur écuyer de France ; c'eſt dommage qu'il ait perdu ſes étriers.

D'Orléans. Je les retrouverai, M. de la Fayette, & je me ſouviendrai du jockei qui m'a joué ce tour.

Louis. Parbleu, puiſqu'il s'eſt caſſé le cou avec ſa jument à poil bai, je veux bien lui pardonner.

Montmorin. Sire, ce n'eſt pas la faute de M. le duc, ſi les Anglais ont armé.

Tous. Les Anglais ont armé !

Louis. Et vous ne m'avertiſſiez pas, M. de Montmorin ! Les Anglais ont armé ! Et que dira l'aſſemblée nationale ?

Antoinette. Belle matière à décrets.

La Fayette. Avant que nos îles ſoient prises, madame, le décret ſera lancé.

Louis. Et les atteindra-t-il au-delà des mers ? Que m'importent vos décrets ſi je perds mes îles ! Et pourquoi cet étalon à poil roux a-t-il gardé le ſilence ?

D'Orléans. Cela n'entroit point dans les ordres dont vous l'aviez chargé. Comment va la fédération, M. de la Fayette ? je croyois vous retrouver connétable.

Antoinette. Il le ſera quand vous ſerez maire du palais.

D'Orléans. Que je ſois maire de Paris, c'eſt aſſez.

Antoinette. Tu Marcellus eris.

D'Orléans. Comment ne pas rendre hommage à une belle reine qui ſait ſi bien le latin ?

La Fayette. Si vous êtes *Marcel*, comment ſerez-vous *Charles-le-mauvais ?*

D'Orléans. Que je ſois Philippe, & c'eſt aſſez. Allons prêter ſerment. Sire, je jure : — Mais c'est à l'aſſemblée à recevoir mon ſerment conſtitutionnel ; & j'y cours. (*bas à La Fayette.*)

VOUS VOUS ÊTES CONDUIT A MERVEILLE ; JE SUIS VOTRE AMI A PENDRE ET A DÉPENDRE.

Louis. Voilà le plus grand pendard qui ſoit dans mon royaume.

Antoinette. La ducheſſe me l'avoit dit.

La Fayette. M. le duc eſt à ménager. Il a des amis nombreux. Sire, je vais le ſurveiller. (*il ſort.*)

Monſieur. Et moi, je vais recommander à Marat notre général pariſien. (*Il ſort.*)

Montmorin. Et moi, j'ai un mot à dire à l'*Ami du Roi* ſur les affaires préſentes.

Louis. Fort bien : j'ai toujours compté ſur le patriotiſme éclairé des héritiers de Fréron.

LOUIS, UNE DAME DE LA COUR, ou UNE COURTISANE.

Louis. Que penſez-vous du retour de Philippe, & de l'armement des Anglais ?

La courtiſane. On ne peut pas mieux, ſire ; voilà la guerre au-dehors & au-dedans.

Louis. Mais, ma belle, ce mieux là est affreux ; nous n'avons point d'armée, point de flottes, point de généraux.

La courtiſane. Tant mieux encore ; nous en aurons plus tôt la paix.

Louis. Comment, tant mieux ! ils feront la conquête de la France.

La courtiſane. Ne vaut-il pas mieux la voir à des Anglais, qu'à des avocats, à des prêtres ?

Louis. Non, de pardieu, ma chère ; quand l'ennemi ſera dans nos provinces, il ne ſera pas facile de l'en chaſſer.

La courtiſane. Eh bien, il y reſtera ; ſa préſence

aigrira les peuples. Ils attribueront leurs maux à l'assemblée nationale. Dans leur fureur, ils la disperseront; dans leur effroi, ils reviendront à vous; & votre majesté, réunie à ses sujets, aura bientôt repoussé les ennemis : alors vous régnerez plus heureux, plus absolu que jamais.

Louis. On vous trompe, ma belle enfant. Si la guerre commence, tout est perdu; la France est épuisée : déchirée par ses factions, dévastée par l'ennemi, il faut qu'elle succombe : je perdrai jusqu'à la petite pension que m'avoit assignée l'honorable assemblée.

La courtisane. Vous ne voyez jamais que le gibier qui est devant vous; je vous le prédis, rien ne peut vous sauver que la guerre : c'est un coup du ciel, si l'Angleterre s'y détermine! Sire, considérez l'étendue de ce service : tous les rois de l'Europe ligués pour la défense d'un roi trahi par ses peuples! L'Angleterre manquoit à cette ligue, je craignois son esprit républicain; mais, graces au ciel, la cause des rois triomphe, la monarchie est sauvée.

Louis. Dites, dites plutôt qu'elle est perdue.

La courtisane. Mais, voyez donc que tout ira le mieux du monde. *Ah ça ira, ça ira.* D'abord Léopold l'attaquera par les Pays-Bas; & vous pouvez compter sur Léopold. Les princes allemands, de concert avec lui, se porteront sur le Rhin; le roi de Prusse par-tout où il pourra; le stathouder sera des merveilles, il veut être roi; & la Sardaigne, & l'Espagne, & les princes, & les nobles, & le haut clergé, & les parlemens, & les officiers & de mer & de terre, & tant d'autres qui vont se réunir & fondre de toutes parts avec l'Angleterre! Ah! nous verrons quel beau décret

nos curés, nos avocats oppoſeront à tant de vengeurs !

Louis. Dans cette énumération je vois bien la vengeance ; mais je n'y vois pas le ſalut de mon royaume.

La courtiſane. Les miniſtres ont travaillé comme des anges ; les ambaſſadeurs encore mieux ; mais les princes comme des dieux. Quand je verrai d'Artois & Condé, je les baiſerai ſur les deux joues.

Louis. Et par quels baiſers me consolerez-vous de tout le ſang que cette ligue ſera répandre ?

La courtiſane. En vous nommant roi, roi de France & non des Français.

Louis. Une vengeance aveugle vous égare ; vous ne ſavez pas ce qu'elle peut nous coûter.

La courtiſane. Rien, preſque rien ; un peu de reconnoiſſance & les frais de la guerre.

Louis. Vous ne me parlez pas du ſang de mes peuples !

La courtiſane. C'eſt un malheur ; mais la guerre a ſes droits, plus connus et preſque auſſi anciens que les droits de l'homme.

Louis. Que de ſoldats tués ! Savez-vous que cela fait frémir ?

La courtiſane. L'Eſpagne & la Sardaigné ne feront pas grande beſogne ; mais c'eſt toujours une bonne diverſion. Condé & les nobles ſont ulcérés ; leurs reſſentimens profonds ; mais la nobleſſe française est généreuſe, elle s'amuſera à faire pendre quelques diſtricts, & puis elle fera grace à tout le monde. Je ne vous cache pas que les Pandours hongrois feront plus dangereux ; que les ſoldats pruſſiens ſont horriblement épouvantables ; que les Anglois ſont d'autant plus à craindre qu'ils maſ-

ſacrent toujours de ſang froid. Mais, ſi l'avare Hollandais alloit s'imaginer que, ſemblables aux Juifs, nous avalons notre or pour le cacher, hommes, femmes, enfans, je crains qu'il n'éventre tout ce qu'il rencontrera.

Louis. Ah! de quelles horreurs vous frappez mon imagination! Non, je ne veux point de guerre; j'aime mieux ceſſer d'être roi.

La courtiſane. La guerre n'eſt pas en votre pouvoir; elle peut vous être utile; mais les rois qui la feront ne l'entreprennent que pour la sureté de tous les rois. Vous pouvez tout au plus accélérer le retour de la paix.

Louis. Et par quel ſacrifice faut-il l'acheter?

La courtiſane. Quand vos peuples bien ſoumis auront déploré leurs fautes, j'imagine que le Pruſſien, ainſi que les autres, vous diront qu'ils n'ont pas armé pour rien; que les frais prodigieux exigent des dédommagemens proportionnés; qu'il faut ou de l'argent.......

Louis. De l'argent! Il n'y en a plus dans cette malheureuſe France: nous sommes tous à l'aumône.

La courtisane. Vous pourrez engager à l'Autriche quelques villes frontières, la Lorraine, l'Alſace; elle s'arrangeroit avec la Pruſſe & les autres princes d'Allemagne: Léopold a la probité des rois, la loyauté de la maiſon d'Autriche; il vous conserveroit ces deux provinces, jusqu'à liquidation entière de tous les frais de la guerre.

Louis. Engager deux provinces!

La courtisane. Vous avez bien engagé votre argenterie. Et la ſoumiſſion des autres provinces, la comptez-vous pour rien?

Louis. Mais, à l'exemple de Léopold, les

autres

autres puiſſances voudront auſſi ſe *nantir* de quelques villes.

La courtisane. Il ne faut pas nous diſſimuler que l'Angleterre voudra conſerver nos îles. Mais elles ſont ſi loin, ſi loin de nous — ! Et puis, tous ces gens-là, du plus ou du moins, ſont mulâtres. Cela peut nuire un jour à la pureté du ſang français. L'Angleterre eſt vindicative ; nous lui avons fait perdre ſes colonies, elle gardera les nôtres. Mais en s'arrangeant avec elle & avec l'Autriche, on peut ſe défaire de l'Eſpagne & de la Sardaigne. La Pruſſe cependant pourroit bien faire auſſi quelque demande pour les Hollandais.

Louis. Céder quelque choſe à des vendeurs de harengs !

La courtiſane. Si l'Angleterre, ſi la Pruſſe, ſi Léopold le croyent de leur juſtice, il faudra peut-être conſentir à la réunion des provinces Belgiques françaiſes, à celles dont elles ont été démembrées. C'eſt une répartition à faire entre eux. Ce pourroit être même un beau ſujet de diviſion, dont la France profiteroit dans des temps plus heureux. Que vos peuples ſoient ſoumis, qu'ils vous obéiſſent fidèlement ; les occaſions ne vous manqueront pas. Eſpérons pour le mieux, & préparons-nous aux hommages que vous allez recevoir dans cette fédération, où la pompe d'une fête auſſi nouvelle que bizarre précédera de quelques mois ſeulement des hommages plus ſolides, des reſpects profonds, & une obéiſſance entière que le temps n'affoiblira plus.

SOUVENIR XXI & dernier.

O jour qui ne s'étoit jamais levé pour aucun peuple! O ſpectacle inoui dans les annales dn monde! A la même heure, au même lieu, j'ai vu les députés de cent provinces, ſe jurer pour eux, pour tous, & au nom des Français, de vivre et de mourir pour la liberté, de s'aimer en frères, et de reſter fidèles à la patrie, à la loi & à moi! Cent bouches d'airain ont annoncé ce ſerment anx rives les plus lointaines. Et par-tout, dans la vaſte étendue de mon royaume, ce même ſerment d'union fraternelle a été recueilli & prononcé par tous mes ſujets. O charmes de la liberté! je vous connois enfin. Non, jamais je n'oublierai l'impreſſion d'amour que cette pompe religieuſe a fait partir dans mon cœur. Moi-même, j'en ai fait le serment, ſous les voûtes du ciel, et ſous les yeux de la patrie. Puiſſe ce ſerment d'union écarter de mon royaume les discordes qui l'ont agité, et qui le menacent encore! Il faut que j'arrache Antoinette aux complots des pervers! Je la placerai entre mon peuple et moi. Je ne puis vivre heureux que par elle et par mes ſujets; & notre bonheur mutuel en impoſera aux puiſſances & aux partis.

LE POUR ET LE CONTRE.

Louis. Examinons, ma chère Antoinette, ce que nous ôte la conſtitution, ce qu'elle nous laiſſe. Écartons pour un moment nos préjugés, nos opinions; jugeons avec l'œil de l'impartialité, & vous

verrez qu'il nous reste encore assez pour vivre heureux, même pour vivre attachés à la constitution. Je faisois les loix avec mon oonseil.

Antoinette. Et maintenant c'est la nation.

Louis. Mais je trouvois une résistance invincible. Quand j'avois dit, CAR TEL EST MON PLAISIR, l'église n'en refusoit pas moins le don gratuit, les parlemens d'enregistrer; & les ducs et pairs, appuyés de la noblesse & des murmures du peuple, crioient hautement : Nous ne voulons point; *car tel est aussi notre bon plaisir.*

Antoinette. Et maintenant l'église se tait devant la nation! Les parlemens se sont perdus dans les districts de la nation; & la noblesse a reculé devant la nation! Mais les murmures du peuple sont restés dans la nation.

Louis. Combien de fois me suis-je vu obligé de céder à une protestation parlementaire!

Antoinette. Et depuis un an, combien de fois à celles de la nation? Comme vos parlemens, vous avez le *veto*, la sanction, l'acceptation, vous êtes vraiment l'héritier de vos parlemens : vos héritiers à vous, c'est la nation.

Louis. Eh bien, j'y trouve cet avantage que si les loix sont défectueuses, on ne peut m'en attribuer le blâme.

Antoinette. C'est à la nation.

Louis. Le pouvoir exécutif étoit absolu; mais je ne savois trop jusqu'où je pouvois l'étendre. Mes ministres s'épuisoient en tentatives, et je me voyois réduit à les renvoyer.

Antoinette. Ah! que si vous eussiez renvoyé la nation!...

Louis. Il est vrai que j'avois les armées.

Antoinette. Et qu'elles sont à la nation!

Louis. J'en suis encore le chef ſuprême.

Antoinette. Sous les ordres de la nation !

Louis. Et les impôts ?

Antoinette. Sont à la nation !

Louis. C'eſt par là qu'on eſtimoit ma grandeur & le prix de mon royaume. Mais en étois-je plus riche ? Qu'ai-je beſoin de prendre ſur moi la haine attachée aux exacteurs ? Ne vaut-il pas mieux qu'on s'en prenne à l'aſſemblée nationale ?

Antoinette. Sans doute, & ſur-tout à la nation.

Louis. Si ma cour a changé, ne falloit-il pas qu'elle changeât ? Elle me réduiſoit à la plus ſtricte indigence !

Antoinette. Et maintenant c'est la nation.

Louis. Mais Antoinette, comptez-vous pour rien nos vingt-cinq millions ? et, comme dit M. Necker, *n'eſt-ce rien que le tour du bâton ?*

Antoinette. Je laiſſe cela à la nation.

Louis. Au vrai, dans tout ceci, il n'y a de perdans que le clergé, la nobleſſe et les parlemens.

Antoinette. Sans doute, la nation a travaillé pour vous comme pour les curés. Graces en ſoient rendues à la nation !

Louis. Je m'en tiens donc au partage qu'elle m'a fait, & j'acquieſce aux décrets de la nation. Il pouvoit nous arriver pire. Je m'unis donc intimement à la nation. Je fais ferment de vivre & de mourir fidèle à la nation.

Antoinette. C'eſt fort bien penſé pour un martyr de la nation.

Les mêmes, et Farcy.

Farcy. Je viens apprendre à vos majeſtés des

nouvelles incroyables. Le châtelet a dénoncé Philippe & Mirabeau.

Antoinette. Que la nation les pende, & je pardonne à la nation.

Louis. Je ſuis charmé qu'on ait eu égard à ma pétition. Je voudrois bien ſavoir ce qu'en diront ces meſſieurs.

Farcy. Mirabeau a preſcrit la marche de l'aſſemblée ; lui-même a dicté le décret avec la ſérénité d'un juge qui n'a rien à redouter de la ſentence qu'il prononce. Notre cher Maury, pour la première fois d'accord avec ſon antagoniſte, a parlé comme un ange ſur la néceſſité de livrer les coupables ; & par une coalition vraiment héroïque, Mirabeau, plus jaloux de l'honneur de l'aſſemblée que du ſien, renchériſſoit encore ſur la ſévérité du cher abbé Maury. Nouvel Etéocle, vous euſſiez dit qu'il preſſoit le ſupplice de ſon frère.

Antoinette. Le mauvais naturel ! tandis que ce pauvre vicomte, à peine échappé à ſon propre danger, a manqué d'être pendu pour ce gros monſtre.

Farcy. Chacun pour ſoi n'eſt pas trop. Mais comment s'eſt-il fait qu'un ariſtocrate ait pu être pourſuivi comme démocrate ?

Antoinette. Quand il a ſu que votre Savardin étoit retombé entre les mains de la Fayette, en homme prudent, il a voulu mettre une centaine de lieues entre lui et les comités ; il eſt tombé entre les mains des démocrates ; je ne ſais par quel prodige il a échappé à la lanterne. Mais arrivé dans les états de Vandernoot, les prêtres & les nobles l'ont pris pour ſon frère ; ils alloient

pendre, comme démocrate forcené, un des chefs les plus estimables de notre aristocratie. Ses discours, & sur-tout son extrait de baptême, l'ont sauvé de ce funeste *quiproquo*, & le triomphe le plus honorable a succédé aux appareils les plus menaçans.

Farcy. Quelle bizarrerie dans la destinée des deux frères ! Opposés en tout, & n'avoir de ressemblance que par le danger d'être pendus ! Cela fait trembler.

Louis. Je le crois bien, Farcy. Mais Philippe, qu'a-t-il dit, quand il a ouï le style de M. Talon ? Trembloit-il ?

Farcy. Lui, sire ? Il sembloit environné de tous ses amis. Dans chaque membre de l'aréopage, on eût dit qu'il ne voyoit que des complices.

Antoinette. Et nos représentans aristocrates ne l'ont point repoussé ? Ah ! si le féroce Barnave n'eût point logé une balle dans le crâne de Cazalès, n'en doutez point, Cazalès eût éveillé le remords & la terreur dans l'ame de Philippe ; & Philippe consterné eût dévoilé le coupable à l'assemblée. Mais tout trahit les efforts impuissans de l'aristocratie ! Vous verrez que Riquetty, que Philippe seront innocens, malgré leur renommée.

Farcy. Ce n'est plus un mystère, madame. Une terreur commune a réuni les deux partis ; les clubs se sont rapprochés, & l'on se dit hautement que si Philippe est coupable, Antoinette l'est également.

Antoinette. Farcy, vous savez si je la suis.

Farcy. Madame, vous savez si je le suis. Vous savez .... — mais tout a changé de face & de nom. Ce qui étoit vertu naguère est aujourd'hui

crime de lèſe-nation ; la Fayette ne le déguiſe pas. Le crime de lèſe-majeſté n'eſt que du ſecond ordre ; la nation a ſes droits avant les vôtres. Ce ſont les principes du jour ; une des conſéquences qu'ils en font dériver, c'eſt que Philippe ne peut être accuſé, ſans donner lieu à des recherches ſur tout le parti oppoſé ; &, dès-lors, je vois avec effroi la terrible machine de M. Guillotin ſe promener indifféremment ſur les têtes des deux partis. Garons-nous, madame, de la machine de M. Guillotin.

Louis. Farcy raiſonne en homme ſage qui voit le danger où il eſt, & qui ſait ce qu'il peut lui en coûter. Bachois eſt du même avis ; & le mien eſt de terminer toutes les diſſentions de mon royaume. Puiſque l'aſſemblée nationale, dans ſon baptême de régénération, nous a nommés tous égaux, tous frères, je veux que la paix règne parmi nous ; & pour l'affermir, je remets à certaines gens le crime de lèſe-majeſté, afin qu'à mon exemple on remette à certains autres le crime de lèſe-nation, & que tout finiſſe, comme dit fort bien le pacifique Roberſpierre, par *la paix*, *l'union*, *la concorde ; la concorde*, *l'union et la paix*. Voilà mon dernier mot.

FIN.